

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040
RAM 3Go
Disque Dur 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

OFFERTE

395 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3180 du Vendredi 30 Mars 2012 - 60^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.582.27.60 / 06.666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Après la catastrophe de Mpila à Brazzaville

Le matériel flambant neuf de Radio Magnificat, hors d'usage



La table de mixage hors d'usage (à g.) et celle qui a été rafistolée (P.11)

Point de vue

Après le drame de Mpila: vaincre la peur pour sortir de la société mortifère

(P.15)

Trouble à l'ordre public à Brazzaville

Dix présumés malfrats interpellés par la police

Après le désordre et le trouble à l'ordre public causés lundi 26 mars 2012, à Ouenzé et à Talangaï, deux arrondissements de Brazzaville, par certaines personnes n'ayant pas, semble-t-il, retrouvé leurs noms sur les listes des bénéficiaires de l'allocation de soutien destinée aux personnes ayant perdu leurs maisons, suite au drame de Mpila, les colonels Jean Aive Allakoua et Jean Robert Obargui, tous deux porte-paroles de la Force publique, pour la circonstance, ont donné une conférence de presse, jeudi 29 mars 2012, au Commissariat central, à Brazzaville. A cette occasion, ils ont présenté à l'opinion les dix présumés malfrats interpellés par la police, au nombre desquels des ressortissants étrangers qui seront présentés devant le procureur de la République, pour répondre de leurs actes. *Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.*

Congo-Maroc

Denis Sassou Nguesso reconnaissant à Mohamed VI, pour son assistance, après le drame de Mpila

(P.3)

Jean-Claude Ibovi, président du M.d.p
(Mouvement pour la démocratie et le progrès)

«Le Sénégal vient de donner à l'Afrique et au monde, une belle leçon démocratique»

(P.3)

Après le drame de Mpila à Brazzaville

La Société Huawei Technologies a manifesté sa solidarité à travers un important don

Qiang Hua remettant l'échantillon du don à Emilienne Raoul.

(P.9)



Déclaration des Partis de la Majorité présidentielle

Les militants appelés à barrer la route aux inciviques

(P.6)

F.p.o.c (Front des partis de l'opposition congolaise)

Une déclaration pour dénoncer «la bêtise humaine qui se perpétue dans la gouvernance du pays»

(P.6)

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél: (00242)06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244 / E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE

**«SOCIETE OK. S SEDEC»
S.A.R.L.U**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: 57, rue Ngania, Talangaï
Brazzaville.

RCCM: CG/BZV/12 B 3275 / REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 20 février 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 22 février 2012, sous Folio 35/5 numéro 798, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE OK. S SEDEC»;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
Associé Unique: Monsieur OKOUO Stanislas;

Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 57, rue Ngania, Talangaï, Brazzaville;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

* Les fournitures de bureau;

- * La construction et le bâtiment;
- * Les travaux publics;
- * La vente de boissons.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur OKOUO Stanislas;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 mars 2012, sous le numéro 12 DA 301;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 mars 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3275.

Pour avis
Maître Giscard
BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

ANNONCE LÉGALE

SAGA CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 453.335.000
Siège Social: 18, Rue du Prophète Zéphirin LASSY
Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M n° 08 B 255

Nomination d'un nouveau Directeur Général et des Nouveaux Commissaires aux Comptes

Aux termes d'une délibération en date du 26 Avril 2011, le Conseil d'Administration a procédé aux changements ci-après:

1- Non renouvellement du mandat d'administrateur de SAGA France et proposition de nomination pour une période de six exercices de la Société SAGA investissement en qualité d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

2- Non renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, Cabinet G.K.M AUDIT & CONSEIL, et remplacement par le Cabinet DELOITTE TOUCHÉ TOHMATSU, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

3- Non renouvellement du mandat de monsieur André GOMEZ GNALI en qualité de Commissaire aux comptes suppléant et remplacement par Monsieur Stéphane KLUTSCH, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

4- Nomination de Monsieur Pierre BELLEROSE en qualité de Directeur Général de SAGA CONGO, et ce pour une durée prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se prononcer sur les Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce, le 16 mars 2012, sous le n° 2444 Folio 049/71.

ANNONCE LÉGALE

SDV CONGO

Société Anonyme Avec conseil d'Administration
Au Capital de 503.295.000
Siège Social: Avenue de Loango, B.P.: 616
Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M. n° 08 B 252

Démission d'un Administrateur et nomination d'un nouveau Directeur Général

Aux termes d'une délibération en date du 06 mai 2011, le Conseil d'Administration a procédé aux changements suivants:

1- Démission de la Société MINING ANTRAK AFRICA de son mandat d'Administrateur de SDV Congo.

2- Démission de monsieur François LAVANANT de son mandat de Directeur Général de SDV Congo.

3- Nomination de Monsieur Pierre BELLEROSE en qualité de Directeur Général de SDV Congo, et ce pour une durée prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire devant se prononcer sur les Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce, le 15 mars 2012, sous le n° 2442 Folio 049/69.

Burotop Iris
www.burotop.com

Microsoft GOLD CERTIFIED
Partner
acer

Du jamais vu au Congo!

Ordinateur portable Netbook ACER Aspire One

219.500
FCFA*

Écran 10.1"
Mémoire RAM : 2Go
Disque dur : 320Go
Webcam intégrée

+ Licence Windows 7 + Android
+ Microsoft office 2010
+ Sac de transport

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassal / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

Congo-Maroc

Denis Sassou Nguesso reconnaissant à Mohamed VI, pour son assistance, après le drame de Mpila

Le président de la République, Denis Sassou Nguesso, a visité, jeudi 29 mars 2012, l'hôpital militaire de campagne installé au Stade D'Ornano, à Brazzaville. C'était pour exprimer sa reconnaissance à sa Majesté le roi Mohamed VI, pour son assistance sanitaire au peuple congolais, après le drame de Mpila. Arrivé peu avant-midi, le président de la République a été accueilli par le chef de corps, le colonel Henri Peleka, en présence du général Pascal Ibat, directeur de l'hôpital central des armées Pierre Mobengo.

C'est le chef de la délégation marocaine, qui a accompagné le président de la République, pour la visite guidée des différents services de l'hôpital militaire marocain de campagne. A cet hôpital, les ambulances viennent, de temps en temps, déposer des malades qui proviennent d'autres hôpitaux. L'hôpital reçoit, par jour, plus de 400 malades. Le personnel soignant travaille, jusqu'à ce que le dernier malade soit reçu, même tard dans la nuit. Les médicaments sont sur place. Les malades viennent les mains vides, ils sont soignés et ils repartent. Les cas graves sont hospitalisés.

A l'issue de sa visite, le président Denis Sassou Nguesso a exprimé ses sentiments: «Le 4 mars, lors de ma visite à l'hôpital des armées, j'avais lancé un appel au peuple congolais. J'avais dit que nous allions nous organiser, pour faire face à la tragédie. J'avais lancé un appel à la solidarité nationale et j'avais aussi dit, ce jour-là, que nous pouvions compter

sur la solidarité de nos amis, de par le monde. Et je dois dire que cette solidarité s'est, effectivement, manifestée. Après la visite de cet hôpital de campagne, je revois encore ces moments, cette nuit où nos amis du Maroc, sur décision de Sa Majesté Mohamed VI, se sont mobilisés, de nuit. J'ai eu un entretien téléphonique avec Sa Majesté Mohamed VI. Après ce mouvement spontané, cet appel parti du Maroc, il m'avait dit qu'un C 130 avait déjà décollé du Maroc, de nuit, pour Brazzaville. A cet instant, je voudrais dire au peuple congolais que, oui, c'est cela la solidarité. Il nous arrive de concourir, nous aussi, lorsque d'autres peuples sont éprouvés. Et cette solidarité s'est manifestée, cette fois, en faveur du Congo. Je dois dire que c'était un réconfort, mais aussi, une fierté, parce que spontanément, nous avons vu des peuples africains, leurs dirigeants, voler à notre secours; ceux d'Afrique centrale, mais aussi, des autres pays d'Afrique. De la Méditerranée au Cap, les peuples et leurs di-



Le président Denis Sassou Nguesso (au milieu) pendant la visite de l'hôpital de campagne au Stade d'Ornano.

rigearants ont volé à notre secours. En visitant cet hôpital de campagne, je voudrais, au nom du peuple congolais, de son gouvernement, exprimer notre gratitude à Sa Majesté Mohamed VI, au peuple marocain ami, aux médecins, infirmiers tout le personnel soignant qui ont travaillé ici et qui nous ont apporté un appui considérable. Ils ont traité des milliers de malades congolais, non pas seulement ceux qui ont été touchés par le drame de Mpila, mais aussi, les Congolais malades sont venus ici, par milliers, je les ai vus, qui ont été soignés ici, et le sont encore, gratuitement. Mais, vraiment

docteur, je vous exprime aussi, en tant qu'Africain, ma fierté de voir avec quel dévouement, vous vous êtes acquittés de votre mission. Je voudrais, plus directement, vous remercier, vous féliciter. Donc, mes impressions, c'est de lire, ici, le sens de la solidarité, de la mobilisation des autres peuples, à notre faveur et je sais que le peuple congolais est lui aussi, en mesure de le faire, lorsqu'il s'agit de la douleur des autres peuples. Je voudrais vous dire toute ma satisfaction et remercier nos amis du Maroc pour ce travail exemplaire».

Pascal-Azad DOKO

Jean-Claude Ibovi, président du M.d.p
(Mouvement pour la démocratie et le progrès)

«Le Sénégal vient de donner à l'Afrique et au monde, une belle leçon démocratique»

Député de la majorité et président du conseil central du M.d.p, Jean-Claude Ibovi a bien voulu donner sa lecture de l'élection présidentielle au Sénégal, où le nouveau président élu, Macky Sall, l'a emporté par un large score de 65,8% des voix, face au président sortant, Abdoulaye Wade, qui n'a obtenu que 34,2%. Dans l'interview qu'il nous a accordée, Jean-Claude Ibovi pense que «le Sénégal vient de donner à l'Afrique et au monde, une belle leçon qui prouve qu'il est une nation démocratique».



Jean-Claude Ibovi.

* Monsieur le président du M.d.p, en tant qu'acteur politique congolais, comment appréciez-vous la victoire du président Macky Sall, qui vient de battre, à plate couture, un

vieux colosse de la politique sénégalaise?
** La victoire du président Macky Sall, qui est de la même génération que moi, face au président Abdoulaye Wade, est la victoire de la démocratie. C'est une victoire qui témoigne de la maturité de tout un peuple. Le Sénégal vient de donner à l'Afrique et au monde, une belle leçon qui prouve qu'il est une nation démocratique. Ce qui devrait interpeller tous les dirigeants de la trompe du président Wade, qui ont toujours, devant l'incompétence, la mauvaise gouvernance, la corruption, le clientélisme, le gain facile, l'arrogance qui caractérisent leurs régimes, voulu conserver le pouvoir pour le pouvoir, jusqu'à en faire une épicerie familiale. Car, dans sa tête, il n'y avait que Karim Wade pour lui succéder. Ironie de l'histoire, c'est l'élève qui chasse son maître. Ceux qui disaient que Wade était la seule constance pour le Sénégal viennent d'apprendre que la seule constance, c'est le peuple souverain. Pour le reste, nous ne sommes tous que des variantes.

* Ayant constaté sa défaite, le président Wade a eu, quand même, le geste fairplay de passer un coup de fil au vainqueur pour le féliciter. Quand on sait qu'en Afrique, c'est plutôt rare, est-ce qu'on ne peut pas lui reconnaître une certaine circonstance atténuante?

** J'entends, effectivement, les gens parler de la sagesse de Wade pour son coup de fil à son successeur. Est-ce qu'il avait le choix, après cette humiliation, quand on sait qu'au deuxième tour, il n'a même pas pu atteindre les 35% de voix qu'il avait obtenus au premier tour?

Mieux, beaucoup de Sénégalais n'oublient pas qu'il a failli, tout de même, mettre en danger la démocratie dans leur pays, avec son projet de s'assurer une succession monarchique par son fils Karim. C'est pourquoi, après sa victoire, le président Macky Sall a adressé ses premiers mots aux victimes de la démocratie tuées pendant la marche contre l'obsession du président Wade à s'accrocher au pouvoir.

* Que pouvez-vous alors souhaiter au président élu du Sénégal?

** Aujourd'hui, le Sénégal tourne la page des années Wade, de manière le plus démocratique. Une nouvelle ère démarre pour ce pays. Je ne peux que souhaiter bonne chance au président Macky Sall. Que ce plébiscite que vient de lui accorder le peuple sénégalais soit vu comme une lourde charge qui pèse sur ses épaules; une charge qui demande santé, énergie, créativité et qu'il soit à l'écoute de son peuple, pour lui assurer des lendemains meilleurs.

Propos recueillis par J. MBANZA

Lutte contre le V.i.h-sida en milieu scolaire

Les filles sont trois fois plus nombreuses à être atteintes que les garçons

Dans le cadre de la validation du document des orientations stratégiques de la politique sectorielle commune du secteur de l'éducation à l'épidémie du V.i.h et du sida, il s'est tenu, le vendredi 23 mars 2012, dans la salle de conférences de l'I.n.r.a.p (Institut national de recherche et d'action pédagogique), une réunion technique, en vue de recueillir les commentaires et avis des différents acteurs impliqués dans le processus. Le but principal de cette initiative est de développer une politique nationale de lutte contre le V.i.h-sida en milieu scolaire et universitaire qui mette l'accent sur la prévention à l'infection au V.i.h et sur l'atténuation de son impact. Car, selon le C.n.i.s (Conseil national de lutte contre le sida), les filles sont trois fois plus infectées par le virus du sida que les garçons.

Le document de politique sectorielle commune du secteur de l'éducation à l'épidémie du V.i.h et du sida est un maillon du processus de planification stratégique qui se traduira par l'élaboration d'un plan stratégique de lutte contre les I.s.t et le V.i.h-sida. Ce plan définit les principes directeurs et les grandes orientations, les objectifs, les stratégies, ainsi que les actions prioritaires de la lutte contre le V.i.h-sida. Ce document va permettre aux trois Ministères en charge de l'enseignement, ainsi qu'à celui des affaires sociales de structurer et d'organiser une véritable réponse éducative au V.i.h-sida. En effet, l'Onusida estime qu'en Afrique au Sud du Sahara, plus de 73% des personnes vivant avec le V.i.h, en majorité des jeunes âgés de 15 à 24 ans, sont constitués d'élèves, d'enseignants et d'étudiants. Au Congo, l'enquête de

séroprévalence conduite en 2003 par le C.n.i.s montre que 10% environ des élèves et étudiants ont déjà été victimes d'une I.s.t (Infection sexuellement transmissible), les filles (des collèges et lycées) étant deux fois plus nombreuses à être atteintes que les garçons (16% contre 8,3%). La prévalence nationale est, quant à elle, estimée à 3,2%, c'est-à-dire un peu plus de 3 personnes sur 100 ont le V.i.h, avec une tendance à la féminisation (4,1% des femmes contre 2,1 d'hommes infectés). Cette tendance à la féminisation est plus prononcée, si l'on considère la tranche d'âge de 15 à 25 ans. En effet, seulement 0,7% des adolescents sont infectés contre 2,4% des adolescentes. Autrement dit, les filles sont trois fois plus infectées par le virus du sida que les garçons. Ainsi, tous les départements du pays sont touchés par le V.i.h



Les participants à l'atelier.

et partout, la prévalence dépasse 1%. Le Congo est donc en situation d'épidémie généralisée. Selon les statistiques du Re.n.a.p.c (Réseau national des positifs du Congo) réalisées en 2012, parmi ces membres, on trouve 2 enseignants de l'Université Marien Ngouabi, 8 du lycée, 17 du collège et 11 instituteurs. Outre les enseignants, il y a 14 étudiants de l'Université Marien Ngouabi, 21 lycéens, 27 collégiens et 29 élèves du primaire vivent avec le V.i.h. «A cause de la stigmatisation et de la discrimination, ces enseignants et ces apprenants se cachent et se renferment sur eux-mêmes», souligne le Re.n.a.p.c. Par contre, les résultats du centre de dépistage anonyme et

volontaire de Bissita réalisés en 2007 auprès de 1.272 élèves et étudiants relèvent qu'il y avait 41 d'entre eux qui sont séropositifs, dont 14 garçons et 27 femmes. Les autres catégories représentaient le chiffre de 388, dont 146 garçons et 242 femmes. En clair, le document de politique sectorielle commune du secteur de l'éducation à l'épidémie du V.i.h et du sida, en cours d'élaboration, va donc renforcer l'appropriation nationale et la pérennisation des acquis enregistrés dans le secteur de l'éducation, depuis 2004. Il s'agit d'un outil de plaidoyer et de mobilisation des acteurs et des ressources financières et logistiques pour la mise en œuvre du plan stratégique du secteur de l'éducation

conçu grâce à l'appui des consultants nationaux et internationaux, notamment Dr Gouro Kadidiatou et Mohamed Lamine Selmane. Signalons que la Banque mondiale apporte un appui financier aux trois Ministères des enseignements dans la réalisation de la première étude d'impact du sida sur l'éducation, l'élaboration de la politique sectorielle commune au V.i.h et au sida et la finalisation du plan stratégique de lutte contre le sida du secteur de l'éducation pour la

période 2013 et 2017. Par ailleurs, ces initiatives sont appuyées par l'Unesco et l'Onusida, en vue d'une véritable réponse éducative au V.i.h et au sida, en milieu scolaire et universitaire. Car, selon Peter Piot, ancien directeur exécutif de l'Onusida, en matière de prévention du V.i.h et du sida, «un enseignant sauve plus de vies humaines qu'un médecin».

Cyr Armel YABBAT-NGO



Cher (es) Client (es),

Vous recevez, depuis quelques jours, des messages par sms ou par courriel vous invitant à mettre à jour vos informations pour l'utilisation de votre carte bancaire régionale ECOBANK:

«Cher détenteur de carte Ecobank,

Ecobank est constamment à assurer la sécurité, par le dépistage régulier des cartes ATM dans notre système.

Nous avons, récemment, examiné votre carte de guichet automatique, et nous vous demandons de mettre à jour vos informations de carte de guichet automatique sur notre nouveau serveur sécurisé.

Votre carte Ecobank est, désormais, limité, et vous êtes, maintenant, nécessaire de mettre à jour vos informations de carte ATM, dans 48 heures, pour enlever la limitation de votre compte.

Si vous ne suivez pas l'étape de vérification ATM compte, votre compte sera suspendu Ecobank.

**Cliquez ici et suivre la direction de supprimer la limitation sur votre ATM compte.
Merci,**

Ecobank équipe

Département de la sécurité.»

Ce message est une arnaque destinée à vous soutirer des informations confidentielles telles que votre CODE pour avoir accès à votre compte bancaire.

Nous tenons à rappeler à notre aimable clientèle que le code est secret et confidentiel. Le code ne doit, sous aucun prétexte, être communiqué à une tierce personne, quelle qu'en soit la raison, encore moins sur réquisition de la banque, ni de ses agents.

Nous vous exhortons à la vigilance et vous rassurons que les mesures sont prises pour enrayer ces tentatives.

Nous vous prions de vous rapprocher de nos agences, pour toutes informations complémentaires.

La Direction Générale

Coopération Congo-Chine

Don de l'ambassade de Chine à la Fondation Congo Assistance

Après le drame de Mpila, survenu le 4 mars dernier, et dans le cadre de la coopération sino-congolaise, l'ambassadeur de Chine au Congo, Li Shuli, a fait don de 557 kits scolaires, 10 machines à broder, 8 moulins et 5 lampes solaires à la Fondation Congo Assistance. La remise de ce don a eu lieu mardi, 27 mars 2012, au siège de ladite fondation, à Brazzaville, et a été réceptionné par Mme Antoinette Sassou Nguesso, épouse du chef de l'Etat et présidente de ladite fondation.



Li Shuli remettant un échantillon à Mme Antoinette Sassou Nguesso.

Avant la remise symbolique du don, le diplomate chinois, Li Shuli, dans son mot introductif, a évoqué la coopération qui existe entre la République Populaire de Chine et la République du Congo. Face à la catastrophe qui a frappé la capitale congolaise, le dimanche 4 mars 2012, la Chine, pays ami du Congo, ne pouvait pas rester indifférente. Plusieurs actions d'assistance médicale et humanitaire sont entreprises par les partenaires chinois. Le don reçu par la Fondation Congo Assistance est destiné à aider les sinistrés du drame de Mpila, a expliqué Li Shuli: «L'ambassade de Chine offre ces matériels en vue de joindre ses efforts pour aider les sinistrés à surmonter les difficultés. Malgré le nombre modeste, j'espère que ces matériels peuvent contribuer à l'amélioration des conditions de vie de certaines familles

souffrantes. La partie chinoise continuera à attacher de l'importance aux travaux de reconstruction des régions éprouvées et offrir notre appui dans les mesures de nos possibilités».

L'ambassadeur de Chine au Congo a, ensuite, félicité la présidente de la Fondation Congo Assistance, pour n'avoir ménagé aucun effort afin d'améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables, à travers les activités de bienfaisance. Ce qui contribue, largement, au développement social du Congo.

Mme Antoinette Sassou Nguesso a, quant à elle, remercié l'ambassadeur de Chine, pour l'élan de solidarité envers ceux qui souffrent au Congo. «Ce n'est pas pour la première fois que vous venez chez nous. Je sais qu'il ya une coopération

qui existe entre les deux pays. Aujourd'hui, nous avons les sinistrés, mais ce n'est pas seulement les Congolais, mais vous également, avez perdu des Chinois qui sont venus contribuer au développement du Congo. Rassurez-vous que ce don que nous venons de recevoir contribuera à la survie de nos sinistrés, puisqu'il y aura des femmes qui apprendront et des enfants qui reprendront le chemin de l'école», a-t-elle déclaré.

La présidente de la Fondation Congo Assistance a, ensuite, formulé le vœu de transmettre ses condoléances aux familles chinoises qui ont perdu leurs parents dans le drame congolais.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Législatives de 2012

Jean-Baptiste Yeke Kokolo de nouveau candidat à Louvakou

Au cours d'une manifestation solennelle organisée le dimanche 18 mars 2012, au village Mafoubou, situé à quelques encablures de Dolisie, chef-lieu du département du Niari, l'ancien député de la circonscription unique de Louvakou, Jean-Baptiste Yeke-Kokolo, a remis, officiellement, son acte de candidature à l'élection législative de 2012 au président du comité du P.c.t (Parti congolais du travail) du district de Louvakou, conformément aux nouvelles dispositions du parti.



Jean-Baptiste Yeke-Kokolo.

La cérémonie ayant coïncidé avec la date anniversaire de la mort du président-fondateur du P.c.t, le commandant Marien Nguabi, c'est par l'observation d'une minute de silence en sa mémoire qu'elle a commencé. Puis, le postulant a fait sa déclaration de candidature, devant un aréopage en liesse, entonnant, par séquence, des chansons traditionnelles du terroir fortement chargées de symbolisme.

«C'est pour moi et les militants du P.c.t déjà rangés derrière notre chef, le camarade Denis Sassou Nguesso, un défi à relever pendant les élections législatives de 2012. Je présente, ce jour 18 mars 2012, ma candidature à l'élection législative», a dit, solennellement, Jean-Baptiste Yeke-Kokolo. Pour mémoire, l'ancien député de Louvakou, aujourd'hui encore candidat, a rappelé que son échec aux dernières législatives de 2007 «fut imputable aux intrigues internes à la majorité présidentielle». Il a oublié ces tiraillements politiques qui avaient entaché le scrutin de 2007 et entend prendre un nouveau départ avec ses mandants.

De son bilan, en tant que parlementaire, de 2002 à 2007, l'orateur a estimé qu'il a été positif. A en juger par les sollicitations dont il a été l'objet de la part des populations et les réponses apportées aux différentes doléances. A ce propos, il s'est refusé de faire étalage des détails. Selon lui, il a pu intervenir dans la résolution de certaines doléances des mandants, grâce à sa proximité avec la base. Il a tenté d'énumérer, pêle-mêle, ses actions: réfection des pistes agricoles; réhabilitation des écoles primaires; prise en charge des enseignants bénévoles; aide en matière de santé; dotation de kits audiovisuels; construction de puits d'eau potable; organisation des activités récréatives, culturelles et sportives; assistance sociale et multiforme; organisation de campagnes d'adhésion au P.c.t, etc. Cette attitude de proximité avec les populations, a renchéri l'orateur, lui a permis de leur redonner confiance en même temps qu'elle a redoré l'image du «pouvoir» dans le district de Louvakou.

L'attachement du candidat Yeke-Kokolo à sa circonscrip-

tion lui a valu un rituel traditionnel, au cours duquel il a été arrosé d'incantations bénéfiques de la part des sages de la localité. Comme pour dire que le chemin est libre et la victoire certaine. A ce jour, il y a lieu de noter que seule sa candidature a été annoncée et reçue, officiellement, par le comité P.c.t du district de Louvakou. D'autres candidatures vont, sans doute, se manifester. De son côté, le président du comité P.c.t du district de Louvakou, Norbert Moutsita, a pris acte de la candidature et a promis de la transmettre à la hiérarchie du parti, dans les 48 heures qui suivent son dépôt par l'intéressé.

Jean MVOUMBI DIBOUBI

C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale)

Communiqué de presse à l'issue d'une visite exploratoire à Brazzaville sur les élections

Dans le cadre de l'exécution du mandat de la Déclaration de Brazzaville du 7 juin 2005 relative à l'appui électoral de la Communauté aux Etats membres et dans la perspective des prochaines élections législatives en République du Congo, Son Excellence Monsieur Nassour Guelengdouksia Ouaidou, Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (C.e.e.a.c), a dépêché une première mission exploratoire qui séjourne à Brazzaville (République du Congo) depuis le 25 jusqu'au 31 mars 2012.

La mission de la C.e.e.a.c réitère tout d'abord les sentiments de compassion de la Communauté à l'endroit des familles congolaises endeuillées par les événements tragiques du 4 mars 2012. Elle saisit cette occasion pour saluer, une fois de plus, les Etats, les Organisations inter-étatiques et non gouvernementales ainsi que les personnes physiques qui ont bien voulu apporter soutien et réconfort à la nation congolaise en cette douloureuse et pénible épreuve. S'agissant de la mission en matière électorale, la mission a eu des entretiens avec des autorités congolaises et particulièrement celles en charge de la préparation et de l'organisation du processus électoral en cours, notamment Monsieur Séraphin Ondélé, Directeur de cabinet du Ministre de l'inté-

rieur et de la décentralisation, Monsieur Henri Bouka, Président de la Conel (Commission nationale d'organisation des élections), Monsieur Antoine Evoundou, Directeur général des affaires électorales et des acteurs de la société civile. Ces échanges ont permis à la Mission de la C.e.e.a.c de mieux s'informer de l'état de préparation du processus en ce qui concerne les points suivants:

- le respect du calendrier électoral;
- l'inscription des citoyens en âge de voter sur le fichier électoral, ou la révision de celui-ci le cas échéant;
- l'existence d'un cadre juridique et institutionnel;
- l'existence des marques d'une campagne de sensibilisation civique destinée à mener l'adhésion du plus grand nombre

possible des citoyens au processus;

- l'identification des acteurs qui pourraient bénéficier d'un appui, en particulier des organisations de la société ayant des activités dans le domaine électoral;
- l'identification des modalités d'un appui à la formation des agents électoraux;
- l'examen des modalités d'envoi et de déploiement d'une mission internationale d'observation électorale.

Fait à Brazzaville, le 29 mars 2012

Docteur Pierre Siméon ATHOMO-NDONG
Chef de l'Unité d'Appui Electoral de la CEEAC

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

L'ambassadeur de Chine a fait don de machines à coudre

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en milieu féminin, l'ambassadeur de Chine au Congo, Li Shuli, a fait don d'une trentaine de machines à coudre et de surfilages au Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. La cérémonie de remise de ce don s'est déroulée, jeudi 22 mars 2012, au centre de recherche d'information et de documentation (Maison de la femme), en présence de Madeleine Yila Boumpoto, ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, qui a réceptionné ledit don.



Li Shuli donnant un échantillon d'une machine à coudre à Madeleine Yila Boumpoto.

Le don offert par l'ambassade de Chine au Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement vient s'ajouter aux innombrables actions entreprises par la Chine en faveur du peuple congolais. Dans son mot de circonstance, le diplomate chinois, Li Shuli, a, d'abord, exprimé ses condoléances pour les victimes décédées du drame de Mpila. Il a, ensuite, expliqué le sens du don fait au gouvernement congolais, à travers le Ministère de la promo-

tion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. «Par ces machines à coudre, nous pouvons apporter notre modeste contribution à la formation professionnelle des femmes et à l'amélioration des conditions de vie de certaines familles. Le rôle de la femme est toujours indispensable. En Chine, on dit que la femme soutient la moitié du ciel. Ici au Congo, les femmes courageuses et travailleuses constituent aussi une force importante pour le développement économique et le progrès social du pays», a-t-il dit, avant de rappeler le rôle, de plus en plus important, de la femme

dans la société congolaise, grâce aux efforts sans relâche de leur Ministère. La ministre Madeleine Yila Boumpoto a, quant à elle, remercié l'ambassadeur de Chine, pour le don fait à son Ministère. Elle a, ensuite, rassuré le diplomate chinois sur l'affectation dudit don dans les centres de formation des filles et femmes découvertes, en vue de renforcer les capacités de ces centres de formation. Les deux personnalités ont, ensuite, procédé à la signature de l'acte de remise et de réception du don.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Après le drame de Mpila

L'aide du parlement remise à Firmin Ayessa

Les deux chambres du parlement congolais ont mobilisé une somme de 200 millions de francs Cfa, pour venir en aide aux sinistrés répartis dans dix sites, à travers la capitale. Ainsi, pour concrétiser cette initiative, le président de la commission parlementaire d'aide aux sinistrés, Bernard Tchimbabelela, a remis, officiellement, le mardi 27 mars 2012, à Firmin Ayessa, directeur de cabinet du chef de l'Etat et président du comité de crise, un chèque de 100 millions de francs Cfa destiné à la reconstruction des logements des sinistrés, ainsi qu'un échantillon de dons composés de vivres, de matelas, d'ustensiles de ménage et de lessive. C'était au palais des congrès, en présence d'André Obami-Itou et Justin Koumba, respectivement, président du sénat et de l'assemblée nationale et des membres des chambres parlementaires.

Mort à la suite des sévices reçus dans une cellule de la gendarmerie à Pointe-Noire

Un homme d'affaires a fait arrêter un ressortissant français d'origine congolaise, au motif que ce dernier avait roulé sa maîtresse qui lui avait donné son dossier et de l'argent pour l'obtention d'un visa français. Un adjudant-chef, en service à la compagnie territoriale de la gendarmerie de Pointe-Noire depuis des années, l'a placé en détention, d'abord dans une cellule V.i.p, puis dans la cellule des délinquants, après l'avoir fait tabasser par un sergent-chef. Dans la cellule, le malheureux a été, encore, rossé par les délinquants qui y étaient détenus. Gardé en détention pendant dix jours, sa santé s'est, fortement, dégradée, à la suite des sévices qu'il avait reçus. Ses parents ont dû rembourser une grande partie de l'argent qu'il aurait escroqué à la maîtresse de l'homme d'affaires, pour lui permettre de sortir et de suivre des soins à l'hôpital. Mais, il est décédé, le dimanche 11 mars 2012, deux jours seulement après sa sortie. Scandalisée, sa famille a porté plainte à Pointe-Noire. Mais le procureur de la République a opposé une fin de non recevoir à la plainte. A la demande de l'homme d'affaires très connu à Pointe-Noire, le médecin légiste aurait changé le certificat médical, en notifiant que le disparu est mort de maladie. Ne sachant à quel saint se vouer, la famille a saisi le commandant de la gendarmerie à Brazzaville, qui a dépêché un officier colonel à Pointe-Noire, pour enquêter sur cette affaire traduisant le climat de corruption qui règne dans la capitale économique. L'homme d'affaires aurait, en effet, mouillé la barbe à l'adjudant-chef, pour arrêter le ressortissant français et le faire torturer, au médecin légiste et au magistrat pour étouffer l'affaire. Reste à savoir si l'enquête de la gendarmerie tirera cette affaire au clair. On attend de le savoir.

Un journaliste interpellé au poste de police du Ministère des finances, puis relâché

Mercredi 28 mars 2012, vers 11h, un journaliste de La Semaine Africaine était en reportage au Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, où des élèves magistrats en formation à l'Enam (Ecole nationale d'administration et de magistrature) manifestaient, pour réclamer le paiement de leur prise en charge qu'ils ne perçoivent pas depuis cinq mois. Malheureusement, alors que notre collègue recueillait leur version des faits, au troisième étage, à la direction générale du contrôle financier, les policiers évoluant au Ministère des finances, apprenant qu'il est journaliste, l'ont empêché de faire son travail. Ils lui ont, d'abord, exigé son «ordre de mission», avant de lui ravir son enregistreur et intimé l'ordre de ne pas faire des photos. Puis, ils lui ont demandé de le suivre à leur poste, au rez-de-chaussée. Quelques instants après, une unité de policiers appelés en renfort a débarqué. Compréhensif, le chef de l'unité a, finalement, ordonné de restituer l'enregistreur au journaliste et de le laisser libre.

Pour l'allocation de logement: des tensions récurrentes à Talangai

Il y a, régulièrement, une tension vive à Talangai, le sixième arrondissement de la capitale congolaise. Et pour cause, de soi-disant sinistrés, prenant prétexte de ne pas voir leurs noms sur les listes des bénéficiaires de l'allocation de soutien de trois millions de francs Cfa que l'Etat verse aux sinistrés, posent des actes d'incivisme et de banditisme portant atteinte à l'ordre public. Le matin du mardi 27 mars, des jeunes ont traîné, de force, le chef de leur quartier, jusqu'au siège de la mairie d'arrondissement, pour qu'il explique à l'administrateur-maire qu'ils ont perdu leurs abris, eux-aussi, mais que leurs noms ne figurent pas sur les listes affichées à la mairie. Le pauvre chef de quartier, tiré de son lit, très tôt, le matin, n'était habillé qu'en pyjama. Les jeunes, surexcités, ont menacé de brûler sa maison, s'il ne s'exécutait pas. Arrivés sur le lieu, les portes du siège de la mairie d'arrondissement étaient encore hermétiquement fermées, mais ils lui ont intimé l'ordre d'attendre jusqu'au moment où devait arriver l'administrateur-maire. Par ailleurs, mercredi matin, des jeunes ont barricadé un tronçon de l'avenue Marien Ngouabi, à hauteur de l'arrêt «Dragage», avec des tables des vendeurs du marché Dragage et autres objets qu'ils ont, ensuite, brûlés. Interdiction était faite aux automobilistes de passer par là, au risque de se voir crever les pneus. Les passagers des minibus étaient obligés de descendre et de marcher, pour trouver une autre occasion vers l'arrêt Koulounda. En tout cas, la situation risque de demeurer explosive, si rien n'est fait pour ramener à la raison ces jeunes qui, pour la plupart, seraient des désœuvrés, cherchant à profiter de la situation, pour gagner les trois millions promis aux sinistrés.

Un couple sollicite une aide pour ses triplés

Le mardi 20 mars dernier, une femme, nommée Oponga, a donné naissance à des triplés, au C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville). Le premier bébé pèse 2,5 kg, les deux autres ont 1,5 kg. Les enfants et leur mère se portent à merveille. C'est une grande joie pour le couple. Mais, du fait que le père des enfants ne dispose pas suffisamment de ressources, pour assumer ses charges, le couple a lancé un S.o.s au gouvernement, aux O.n.gs et aux hommes de bonne volonté, pour l'aider dans cette nouvelle charge, surtout qu'il aurait, déjà, sous son toit une progéniture de dix enfants.

Déclaration des Partis de la Majorité présidentielle

Les militants appelés à barrer la route aux inciviques

Les responsables et représentants des partis de la majorité présidentielle (majorité présidentielle composée des partis membres du R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle) et les alliés, notamment le R.d.d (Rassemblement pour la démocratie et le développement), le M.c.d.d.i, etc) se sont réunis mardi 27 mars 2012, au siège du P.c.t, au quartier Mpila à Brazzaville, sous la direction de Pierre Ngolo, président par intérim de la majorité présidentielle. A l'issue de leur rencontre, ils ont rendu publique une déclaration, lue devant la presse par Bernard Tchibambelela, membre du bureau exécutif national du M.c.d.d.i, deuxième vice-président de l'assemblée nationale. Voici l'intégralité de cette déclaration.

Déclaration des Partis de la Majorité présidentielle

- Profondément marqué par la catastrophe du 4 mars 2012, qui a causé d'énormes pertes en vies humaines, de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels;
- Soucieux de réparer les préjudices causés aux familles éplorées et aux populations sinistrées;
- Soucieux de consolider la cohésion sociale au sein des populations congolaises;
- Sensibles aux mesures prises et mises en œuvre par le gouvernement pour juguler les conséquences du drame de Mpila;
- Apprécient la maturité du peu-

- ple dans l'attente du dénouement définitif des situations découlant de ce drame;
- Convaincus que ce drame ne saurait diviser les filles et les fils du Congo;
- Constatant les efforts déployés dans la gestion des sites;
- Réaffirmant les conclusions de leurs réunions tenues en date du 8 et du 21 mars 2012, Les Partis de la majorité présidentielle, réunis ce jour mardi 27 mars 2012 au siège du Parti congolais du travail, sous la présidence du camarade Pierre Ngolo, Secrétaire général du P.c.t, président par intérim de



Bernard Tchibambelela.

la Majorité présidentielle:

- 1- réaffirmé leur soutien à Son Excellence, Monsieur Denis Sassou Nguesso, président de la République face aux défis de l'heure.
- 2- demandent au gouvernement de poursuivre et renforcer la mise en œuvre des mesures arrêtées pour le plus grand bien des populations, en vue de garantir un apaisement général;
- 3- exigent, une fois de plus, au gouvernement d'accélérer l'enquête en cours et d'en publier les résultats;

- 4- demandent aux fonctionnaires affectés à des tâches précises de ne pas se livrer à la désinformation et au découragement des populations sinistrées;
- 5- exhortent, par conséquent, ces cadres à faire preuve de patriotisme, de courtoisie et de compassion à l'égard des populations sinistrées et à lutter contre la fraude.
- 6- demandent aux populations d'observer la plus grande sérénité et de ne pas céder à la désinformation, à l'intoxication d'où qu'elle vienne.
- 7- dénoncent avec force les actes inciviques de vandalisme perpétrés par tous ceux qui veulent bâtir et assouvir leurs ambitions sur la situation de détresse des sinistrés.
- 8- lancent un appel solennel aux organes intermédiaires et de base, aux militants, afin qu'ils soient en éveil et se mobilisent pour barrer la route aux inciviques et à leurs inspirateurs, en soutenant les actions du gouvernement en faveur des sinistrés.

Fait à Brazzaville, le 27 Mars 2012

Les Partis de la Majorité Présidentielle.

F.p.o.c (Front des partis de l'opposition congolaise)

Une déclaration pour dénoncer «la bêtise humaine qui se perpétue dans la gouvernance du pays»

Le 15 mars 2012, le bureau du collège des présidents du F.p.o.c (Front des partis de l'opposition congolaise) avait adopté une déclaration suite à la tragédie survenue le 4 mars 2012, à Brazzaville. Cette déclaration a été rendue publique, devant la presse, le mercredi 28 mars dernier, au siège de l'A.r.d, à Ouenzé, par Rigobert Nguoulali, président en exercice du F.p.o.c, en présence de Clément Mierassa (P.s.d.c), Anselme Mackoumbou-Nkouka (P.a.d), Raymond Serge Mviri (R.d.r), Emmanuel Boungouandza (U.pa.d.s), Dominique Foufoundou (U.d.r-Mwinda), etc. Voici l'intégralité de cette déclaration dans laquelle l'opposition dénonce «la bêtise humaine (qui) se perpétue au niveau de la gouvernance de notre pays».

Déclaration du F.p.o.c suite à la tragédie du 4 mars 2012 survenue à Brazzaville

Depuis sa création en février 2009 et eu égard au contexte heurté des préparatifs de l'élection présidentielle d' alors, le Front des partis de l'opposition congolaise n'a eu de cesse de dénoncer l'importation, par le pouvoir en place, d'importantes quantités d'armes de destruction massive et de munitions de guerre. A ce sujet, le 12 mai 2009 peu après la tenue de la concertation citoyenne du mois d'avril précédent, le Front attirait l'attention de l'opinion publique en ces termes: «Ainsi donc, à l'issue de la concertation citoyenne d'avril dernier, chaque Congolais est habité par le doute, l'angoisse et parfois même la peur, parce que le comportement des gouvernants s'est toujours caractérisé et se caractérise par le paradoxe entre ce qui se dit et ce qui se fait. Même cette paix que l'on brandit comme étant visiblement la seule aspiration du peuple, court d'énormes risques d'être perturbée du fait de l'importation massive et de l'exhibition publique d'armes et de munitions de guerre. Que peut-on, en effet, attendre comme réaction d'un peuple qui sait d'avance qu'au moindre signe

de mécontentement public, il sera maté...?». Cette interpellation des gouvernants a été réitérée de nombreuses fois, jusqu'à l'irréparable du 4 mars dernier. En ces temps-là, le pouvoir, non de le démentir mais plutôt pour justifier ses faits et gestes de malgouvernance démocratique, prenait pour prétexte fallacieux la prévalence de velléités de guerre dans le camp de l'Opposition congolaise. L'intention avérée du pouvoir d'instituer une paix armée au Congo et de maintenir un climat de psychose dans l'esprit suffisamment terrorisé des populations, s'est perpétuée à travers une énième démonstration de la puissance de feu au cours de l'explosion du mois d'avril 2009 au camp de Mpila. Une année plus tard, un incendie était enregistré au dépôt d'armes de très forte puissance et de munitions de guerre installé au domicile privé du Général Blaise Adoua, en plein quartier populaire. Par ces séries d'explosions auxquelles notre pays est intentionnellement soumis depuis 1997 dans les poudrières de Brazzaville et de Pointe-Noire, le pouvoir est, chaque jour, en



Rigobert Nguoulali.

train de mettre à nu son dessein macabre de militarisation outrancière de notre pays, pendant qu'en même temps, il fait de la paix son crédo. Quel paradoxe! L'apocalypse de Mpila, vécue de manière particulière par les populations brazzavilloises, vient, une fois de plus, de révéler l'existence, dans notre pays, d'armes et de munitions de très forte puissance dont les besoins en équipement ne trouvent aucune justification ni dans l'histoire de notre pays ni dans les relations de voisinage entre le Congo et les pays voisins de la sous-région. Qu'est-ce qui pourrait, donc, justifier une telle propension pour les armes de destruction massive, si ce n'est la conservation du pouvoir, à tous prix et par tous les moyens? De même, la tragédie du 4 mars 2012 vient de démontrer l'insouciance et l'irresponsabilité des gouvernants qui continuent à s'armer et à stocker des armes de destruction massive, au milieu des populations, et ce, au mépris de la sécurité collective et des requêtes sur la délocalisation des casernes

formulées, depuis longtemps, par les professionnels et experts militaires de nos forces armées. Elle donne la preuve pathétique que d'importantes ressources financières sont consacrées à l'équipement en armes et munitions, pendant que les populations congolaises, vers lesquelles lesdites armes sont décidément tournées, croupissent dans une pauvreté chaque jour grandissante et dans une situation sanitaire des plus troublantes dont les indicateurs les plus révélateurs sont, sans conteste, la prévalence des pandémies, la cherté des produits pharmaceutiques, l'absence des produits de première urgence dans les hôpitaux, le profond délabrement des infrastructures sanitaires, l'absence d'ambulances et d'hélicoptères de la protection civile, etc. Enfin, à contre-courant de la sacralité de la personne humaine consacrée par la loi fondamentale de notre pays, cette apocalypse vient d'illustrer l'étendue et la grossièreté du mensonge politique des gouvernants, de leur légèreté dans la gestion de la tragédie, de l'arrogance et de l'exhibitionnisme des nouveaux riches. Car, comment comprendre et admettre la valse communicationnelle irresponsable des ministres congolais, faite dans l'intention de minimiser, au moyen de justificatif mensonger, la gravité du désastre, pendant que, dans les décombres, était dénichée une partie non identifiée de la population congolaise, qu'à bout de bras et de moyens de transport dérisoires étaient transportés de très nombreux blessés vers des formations sanitaires complètement démunies du minimum nécessaire et que, dans une débandade imaginable et

(Suite en page 7)

Chambre de commerce de Brazzaville

Rencontre des hommes d'affaires singapouriens et congolais

En visite d'affaires au Congo, des hommes d'affaires singapouriens ont rencontré leurs homologues congolais, jeudi 1^{er} mars 2012, à la Chambre de commerce de Brazzaville, sous la direction du vice-président de cette chambre, Ngalessami Ibombo, pour échanger sur les opportunités d'affaires. La délégation singapourienne, conduite par M. Zainul Abindin Rasheed, est satisfaite de cet échange avec les Congolais. Elle a promis revenir au Congo, dans quelques mois.

La mission d'une trentaine d'entrepreneurs singapouriens représentant vingt deux sociétés est venue au Congo pour inventorier les opportunités d'affaires. Il faut rappeler que lors de sa visite d'Etat à Singapour, en juillet 2011, le président de la République, Denis Sassou Nguesso, avait invité les hommes d'affaires singapouriens à se rendre au Congo pour y investir. Les investisseurs singapouriens avaient bien reçu le message. Les voilà, s'intéresser, aujourd'hui, au Congo. C'est une occasion rêvée pour les hommes d'affaires des deux pays, de se retrouver ensemble, pour échanger sur les opportunités d'affaires.

Lors de la rencontre de la Chambre de commerce, tout a commencé par la présentation des participants et leurs sociétés respectives. Les Singapou-

riens ont exposé sur des projets concrets dans les domaines de l'hôtellerie, de l'agriculture, des télécommunications, du pétrole et du transport maritime. Ces projets ont comblé l'attente de la partie congolaise. La délégation singapourien-



Zainul Abindin Rasheed (2^{ème} à partir de la g.) et Ngalessami Ibombo (3^{ème} à partir de la g.).



Une vue des participants.

ne a pris l'engagement d'apporter son appui au développement du Port fluvial autonome de Brazzaville et aussi du Port maritime autonome de Pointe-Noire. Le Dr Ngalessami Ibombo a rassuré ses interlocuteurs que le Congo a déjà créé les conditions de paix, de sécurité et de stabilité institutionnelle, et s'emploie à améliorer le climat des affaires.

Signalons que le Congo entend développer des zones économiques, avec la participation des sociétés singapouriennes.

Pascal-AZAD DOKO

Comité d'arrondissement P.c.t de Tié-Tié (Pointe-Noire)

Gaétan Nkodia a reçu les nouveaux membres emmenés par Jean Nanitelamio

Le siège de l'Afuc (Association des fils unis du Congo) que dirige Jean Nanitelamio, membre du comité central du P.c.t, à Mpaka 120, dans le troisième arrondissement, Tié-Tié, de Pointe-Noire, a abrité, samedi 18 février 2012, une cérémonie relative à la présentation des nouveaux adhérents du P.c.t et au port des insignes du parti. C'était en présence de Victor Foudi, membre du comité central et président du bureau exécutif du conseil fédéral du P.c.t Pointe-Noire, qui avait à ses côtés Gaétan Nkodia, membre du comité central et président du comité d'arrondissement P.c.t de Tié-Tié. Les militants et sympathisants, ainsi que les responsables des partis proches de la majorité présidentielle, y étaient nombreux.

Dans son mot de bienvenue, Jean Nanitelamio a expliqué la motivation qui l'a emmené à encourager les membres de l'Afuc à adhérer au P.c.t. «La cérémonie de ce jour, organisée à l'occasion de la présentation des nouveaux adhérents au Parti congolais du travail rentre dans le cadre de la poursuite de la campagne d'adhésion spéciale telle que recommandée par le 6^{ème} congrès extraordinaire du P.c.t, tenu du 23 au 25 juillet 2011, à Brazzaville, congrès auquel j'ai personnellement pris part, après avoir volontairement et officiellement démissionné du R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social), pour convenance personnelle. C'est pourquoi, gérant de l'Afuc née sur les cendres de l'Association Sans frontière Batale-be et dont le siège social est au quartier Loussala (troisième arrondissement Tié-Tié), j'ai pensé, en tant que membre du Parti congolais du travail, apporter un petit plus à notre parti, en faisant adhérer, de manière volontaire, bon nombre des membres de l'Afuc. Ceci va contribuer, à coup sûr, à l'élargissement de la base de notre parti. Loin de moi l'intention de tenir un élan triomphaliste. En peu de temps, j'ai pu faire adhérer au P.c.t, dans le quartier, 521 nouveaux membres», a-t-il déclaré. Liant l'acte à la parole, Jean Nanitelamio a remis un lot de

fiches d'adhésion à Gaétan Nkodia, député et président du comité d'arrondissement P.c.t de Tié-Tié. Prenant la parole, à son tour, Gaétan Nkodia, qui s'est dit honoré par l'arrivée de nouveaux membres du parti, dans son comité, a remercié et félicité Jean Nanitelamio, pour le travail politique abattu en si peu de temps. Puis, il a remis la totalité des fiches à Jean Théophile Ilobakima, membre du comité central du P.c.t, secrétaire chargé de l'organisation et des ressources humaines du bureau exécutif du conseil fédéral de Pointe-Noire. Au nom du bureau fédéral, Victor Foudi a pris acte de ces nouvelles adhésions, tout en les exhortant à plus de dynamisme, en vue d'une meilleure visibilité du parti à Mpaka, afin de gagner les futures batailles électorales qui arrivent.

Equateur Denis NGUIMBI



Victor Foudi faisant porter les foulards aux nouveaux membres du P.c.t.



Les nouveaux membres du P.c.t.

(Suite de la page 6)
inimaginable à travers les autres quartiers de la ville, des compatriotes encore valides recherchaient, chacun, un abri auprès d'un parent ou d'un autre compatriote? Comment comprendre que le gouvernement congolais, qui sait mettre à contribution les ressources nationales pour fai-

re des dons importants et multiformes, évaluées en milliards de francs Cfa aux pays frères et amis de par le monde ayant connu des sinistres, ne puisse disposer, au plan de la solidarité nationale, de dispositif de gestion de tragédie du genre de celui du 4 mars dernier, d'aucun matériel adéquat, d'aucune réserve en produits pharmaceutiques?

Comment comprendre, enfin, que, face aux souffrances de leurs compatriotes, des épouses, enfants et petits-enfants des gouvernants et autres hauts cadres de notre pays, détenteurs de trésors insoupçonnés issus de l'enrichissement illicite sur le dos de la nation congolaise, se soient permis, sans remords, de médiatiser les actes de solidarité en faveur

Congo/Etats-Unis

Des experts américains en déminage et traitement des explosifs en œuvre à Brazzaville

En réponse aux explosions tragiques du dépôt de munitions, le 4 mars 2012, à Brazzaville qui ont causé la mort de centaines de personnes et des milliers de sans-abris, la secrétaire d'Etat, Hilary Clinton, avait promis que les Etats-Unis apporteraient «une assistance et une aide d'urgence pour aider les victimes de cette tragédie». Immédiatement après les explosions, en réponse aux problèmes sécuritaires sur le lieu de l'explosion et de ses environs, le bureau des affaires militaires et politique du Département d'Etat américain, notamment l'office de démolition et extraction des munitions, a envoyé plusieurs experts à Brazzaville, pour travailler avec le Ministère de la défense nationale et les experts des Nations Unies, pour nettoyer et sécuriser le site de l'explosion.

Une équipe d'évaluation de l'Africom (U.s Africa command) est, présentement, à Brazzaville, pour évaluer les besoins à long terme et les options sur le renforcement des capacités en coordination avec le Ministère de la défense nationale.

Il sied de signaler qu'en réponse aux besoins pressants en sang, suite aux explosions, l'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville avait organisé une séance de don de sang de son personnel, ainsi que celui de l'Union européenne. Le prélèvement de sang avait permis la collecte de 30 litres de sang pour les blessés directs des explosions. Le don de sang avait aussi été fait par le personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Kinshasa.

En ce qui concerne l'aide humanitaire, le gouvernement américain, à travers des efforts conjoints de l'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville et le bureau de l'Agence américaine pour le développement international en charge d'assistance en cas de catastrophes à l'étranger (U.s.a.i/O.f.d.a) a fourni 100.000 dollars initiaux pour soutenir l'assistance aux déplacés à cause des explosions. Combinés avec plus de 400.000 dollars contribués pour soutenir la fourniture en eau potable, les services sanitaires, les activités liées à la protection de l'enfant au profit d'environ 16.000 déplacés congolais, le gouvernement américain a fourni plus de 500 mille dollars, en assistance humanitaire, à ce jour, en réponse à ce désastre. Le Département de la santé et des services sociaux des Etats-Unis, par le biais des centres pour le contrôle et la prévention des maladies, a aussi fourni un expert en santé publique pour assister le Ministère de la santé et l'Organisation mondiale de la santé dans la surveillance de la santé publique. Comme annoncée par la secrétaire d'Etat, Mme Clinton, le gouvernement américain est déterminé à aider le peuple de la République du Congo en réponse à cette tragédie.



Mme Hillary Clinton.

Od #7hp d lq h# ð iulfd lq h
< # 8 3 # # ID # # d q # # hv # # lrvt x hv

de leurs concitoyens? Le Front des partis de l'opposition congolaise note, avec amertume, que la bêtise humaine se perpétue au niveau de la gouvernance de notre pays. Le gouvernement de la République, dans son oraison funèbre de circonstance, au lieu de se disculper et de s'attaquer de façon malicieuse et irresponsable à l'année 2012, bouc émissaire fictif qui aurait grièvement blessé le tissu social congolais, devrait, plutôt, tirer publiquement les vraies leçons de la situation gravissime qui vient d'être créée dans notre pays. Il ne saurait continuer à être admis que lorsque tout se passe bien dans notre pays, le bienfaiteur en est le chef de l'Etat et que lorsque rien ne marche, les coupables sont les autres. En considération de ce qui précède, le Front des partis de l'opposition congolaise, qui mar-

que sa grande surprise face à l'évocation grossière et mensongère du court-circuit comme cause de la tragédie du 4 mars dernier, exige du gouvernement congolais la saisine, par les voies usuelles, d'une commission d'enquête internationale. De cette sorte, à la chaîne de solidarité qui s'est développée en faveur de notre pays, sera même établie une chaîne de responsabilités à tous les niveaux.

Fait à Brazzaville, le 15 mars 2012

Pour le Bureau du Collège des Présidents du Front des Partis de l'Opposition Congolaise
Le Président en exercice du Front

Rigobert NGOULALI

Après l'explosion au camp du régiment blindé de Mpila

La Russie a fait un don de 40 tonnes d'aide humanitaire aux sinistrés

Le 4 mars 2012, la République du Congo a été secourue par une horrible tragédie, qui a coûté la vie à des centaines de Brazzavillois et laissé des milliers d'habitants sans abri. Depuis lors, les pays ont tendu une main secourable au peuple congolais tombé dans le malheur. Parmi ces pays, il y a la Russie. Le samedi 24 mars 2012, à l'aéroport Maya-Maya, a atterri un avion-cargo du type Iliouchine-76 du Ministère des situations d'urgence de la Russie, avec une cargaison d'aide humanitaire pour les sinistrés. Nous nous sommes rapprochés du directeur du Centre culturel russe de Brazzaville, M. Ilya Marotchkine, pour avoir des plus amples informations sur cet avion et sa cargaison.

* Monsieur Marotchkine, nous avons appris que le samedi dernier, un avion cargo en provenance de la Russie a atterri à Brazzaville, pour apporter de l'aide aux victimes des explosions. Qu'en est-il exactement?

** Avant de porter à la connaissance des lecteurs l'information sur cet avion, permettez-moi, une fois de plus, d'exprimer, au nom du Centre culturel russe de Brazzaville, mes condoléances les plus émues aux parents et proches des victimes, ainsi que ma compassion aux blessés et aux sans abri. Malgré le fait que le Congo et la Russie sont très éloignés, l'un de l'autre, voici déjà quelques décennies que nos peuples sont unis par des liens étroits d'amitié et de coopération. Tous les citoyens de Russie ont appris cette tragédie avec une profonde douleur et une grande compassion. Ce malheur qui a frappé le peuple congolais ne pouvait pas ne pas toucher les cœurs russes.

Je juge nécessaire de rappeler aux lecteurs que les pilotes russes ont participé à l'opération de secours, depuis la première journée de la tragédie, en faisant le survol de contrôle de l'épicentre, en hélicoptère. Les spécialistes russes font, aussi, partie de l'équipe de déminage du territoire dangereux.

* Merci, Monsieur le directeur, pour vos sincères condoléances. Pouvez-vous, maintenant, nous parler de cet avion, qui est arrivé samedi à Brazzaville?

** L'avion qui a atterri le samedi matin, à l'aéroport Maya-Maya, c'est un avion-cargo du type Iliouchine-76 du Ministère des Situations d'urgence de la Russie, ayant livré 40 tonnes d'aide humanitaire pour les sinistrés.

* Vous avez parlé du Ministère des Situations d'urgence de la Russie. Pouvez-vous nous préciser ce qu'est ce Ministère, et de quoi s'occupe-t-il?



M. Ilya Marotchkine (à g.) pendant l'interview.



L'avion russe à l'aéroport Maya Maya.

** Le nom officiel du Ministère des Situations d'urgence (l'abréviation russe «MTChS») est le Ministère de la Fédération de Russie pour la Défense civile, la Gestion des situations

d'urgence et l'Atténuation des effets des catastrophes naturelles. C'est un ministère spécial, créé par la Fédération de Russie, en 1990, pour répondre aux problèmes de crises globales ou locales liées à des situations d'urgence de tout type et aux catastrophes naturelles. J'aurais voulu souligner, particulièrement, que depuis sa création, les spécialistes de ce ministère ont pris part aux opérations de secours les plus diverses, non seulement sur le territoire de Russie, mais également, à l'étranger. Au nombre des multiples fonctions de ce ministère, il y a, aussi, l'aide aux victimes de différentes catastrophes et cataclysmes.

* Et quelle aide humanitaire précisément a apportée cet avion de la Russie?

** Cette aide humanitaire est composée du nécessaire vital pour ceux qui, à l'issue de la tragédie, ont perdu leurs habitations et se trouvent dans une situation difficile. Ce sont des tentes, des couvertures, des outils pour préparer la nourriture, des conserves et de l'alimentation pour enfants. Les spécialistes du Ministère des Situations d'urgence ont une longue expérience dans ce domaine. Ils savent, pertinemment, ce qu'il faut, en pareilles circonstances.

Et, j'aurais voulu ajouter encore qu'après de telles catastrophes, en dehors de l'aide humanitaire matérielle du genre équipement et alimentation, il est très important d'accorder aux victimes une aide morale. Ayant envoyé cette cargaison, le peuple de la Russie apporte ainsi son soutien moral et exprime sa compassion au peuple frère congolais. Nous espérons, sincèrement, que la contribution de la Russie aidera le peuple congolais à se remettre de ce malheur et à guérir ses plaies, afin de revenir à la vie normale.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

Université libre du Congo

Le Pr. Fabrice Mourlin explique le système d'exploitation Android

Suite à la signature des accords conclus entre l'U.l.c (Université libre du Congo) et l'Université de Créteil, il y a deux ans, le Pr. Fabrice Mourlin, de l'école supérieure d'informatique appliquée à la gestion, en séjour à Brazzaville, dans le cadre des échanges entre professeurs, conformément à cet accord, a animé une conférence-débat sur le thème: «Nouvelles applications informatiques pour Smartphone et tablette numérique Android au service des populations», le 9 mars 2012, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération. Au profit des étudiants de la filière informatique de l'U.l.c et de certains pro-



Fabrice Mourlin.

fessionnels de la téléphonie mobile opérant au Congo.

Le Pr. Fabrice Mourlin, suivant une démarche pédagogique, a articulé sa conférence autour d'un plan subdivisé en deux parties: les systèmes embarqués et le système Android.

Libérant la première partie de sa conférence, le Pr. Fabrice Mourlin a parlé des généralités, de l'embarqué multimédia et des smartphones, tout comme les domaines d'application de ces systèmes embarqués et la problématique de l'embarqué multimédia.

Embrayant sur le système d'exploitation Android, il a professé: «Android est un système d'exploitation open source pour PDA, Smartphones ou tablettes tactiles. Il a été développé par la société Android, filiale de Google, afin de faire concurrence à d'autres systèmes d'exploitation, comme Symbium, Windows Mobile et l'iPhone OS.» Il a, pour des soucis d'éclairage, fait un zoom sur l'historique d'Android. En 2005: Google rachète la start-up Android Inc. En 2007: Open Handset Alliance (Motorola, Samsung, HTC, Intel, Nvidia, TI...) et promotion d'Android, système d'exploitation ouvert. En septembre 2008: Sdk 1.0; avril 2009: Sdk 1.5; en janvier 2010: Sdk 2.1; en octobre 2011: Sdk 4.0 version unifiée pour Smartphone, Tablette et GoogleTv; License majoritairement Apache 2.0; Open source et forte communauté de développeurs: Sdk mis à disposition et concours d'applications (10 M\$ pour 50 gagnants). Pour le Pr. Fabrice Mourlin, «on est en train de vivre des évolutions technologiques plus fortes que d'autres.»

L'orateur a, en outre, enchaîné avec l'architecture du système Android, les exemples d'application et les moyens techniques pour programmer sous Android, comme les technologies (Java restreint (java.util, .lang, .security...), Xml pour l'interface graphique, Bibliothèques (base de données, 3D...); Sdk (Plug-in pour eclipse, outils de debug et émulateur complet (Internet, carte SD, GPS, ...)).

De nos jours, les Smartphones équipés du système d'exploitation Android sont des Smartphones de marques Acer (Acer Liquid Metal), Samsung (Galaxy S) Sony Ericsson (Xperia, Xperia play), Motorola (Atrix), LG (LG Optimus 2X) et Dell (Aero).

Violaire MALONGA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les enfants KOUANDA et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur maman, tante, grande-sœur, grand-mère, BANTIKO Germaine. Décès survenu le 22 mars 2012, à l'hôpital Adolphe Sicé, à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, au n° 12 de l'avenue Maloukou (ex-Moé Tchiapi), à Saint François (Tié-Tié).



Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

VENTE DE LUNETTES ET MONTURES

Pour tout achat des verres et montures à bon prix,
Contacter: Tél.: +242 05 500 77 77

06 610 77 77

E-mail: agngouma@yahoo.fr



Congo
Audit Conseil

MESSAGE DE CONDOLEANCES

Le Cabinet Congo Audit Conseil, ses Associés, son Directeur et son Personnel, profondément bouleversés par la tragédie du 04 mars 2012, adresse au Président de la République, et au Peuple Congolais ses condoléances les plus sincères et exprime son entière solidarité.

Brice ONDONGO-EZHET
Directeur Résident

Après le drame de Mpila à Brazzaville

La Société Huawei Technologies a manifesté sa solidarité à travers un important don

L'appel à la solidarité lancé par le président de la République, suite au drame du 4 mars dernier, à Mpila, continue d'avoir un écho favorable dans le pays et à l'étranger. La Société chinoise Huawei Technologies, implantée à Brazzaville et à Kinshasa (République Démocratique du Congo), a répondu à cet appel, en faisant un don d'une valeur de 25 millions de Francs CFA, pour soulager un tant soit peu, les sinistrés accueillis dans différents sites. La remise de ce don a eu lieu, le samedi 24 mars 2012, par M. Qiang Hua, Directeur général de la Société Huawei Technologies pour les deux Congo, à Mme Emilienne Raoul, Ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, dans l'enceinte de son cabinet de travail, en présence d'une forte délégation de la société chinoise.

Le don offert par la Société Huawei Technologies au Gouvernement congolais est constitué des produits de première nécessité et des médicaments. Il s'agit notamment de 132 sacs de riz, de 1000 sachets de sucre, 500 sacs de sel, 2000 boîtes de lait en poudre, 100 cartons de boîtes de conserve sardines, 1000 litres d'huile et 2000 savons. A cela, il faut ajouter les médicaments anti-palustres, anti-diarrhéiques, contre la fièvre et la grippe. Donnant le sens du geste accompli par sa société, le Directeur général, M. Qiang Hua, a affirmé que ce don symbolise leur compassion et leur solidarité à l'égard des sinistrés et des autres victimes. «L'objet



Qiang Hua remettant l'échantillon du don à Emilienne Raoul.



La ministre des affaires sociales congratulant le D.g, Qiang Hua.

de ce don est d'aider les sinistrés de la catastrophe survenue à Mpila. Il marque aussi notre compassion et nos condoléances aux familles éprouvées et à tous ceux qui souffrent, ainsi qu'au Gouvernement du Congo. Nous saisissons cette occasion pour rassurer les sinistrés que nous sommes de tout cœur avec eux et nous continuerons à les soutenir, car les Congolais sont nos frères», a-t-il déclaré. Réceptionnant le don, la Ministre Emilienne Raoul a loué le geste de la société Huawei Technologies. «Je salue cette solidarité qui vient de votre part, pour soutenir toutes les personnes meurtries dans leur chair et dans leurs cœurs. La liste de ce don constitué de vivres et non vivres est une preuve de votre attachement et



Un agent posant devant un véhicule contenant une partie du don.

de votre solidarité à l'endroit des sinistrés. Je voudrais vous dire grand merci, au nom du Gouvernement», a-t-elle répondu.

Signalons que la société Huawei Technologies est un leader mondial dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la



Un agent de la Société Huawei Technologies répondant aux questions des journalistes sous l'oeil vigilant de son Directeur général.

communication. Elle sert le tiers de la population mondiale par ses équipements dans le domaine des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle fournit ses équipements à 45 des 50 meilleurs opérateurs mondiaux

employés, dont 70% de Congolais. Elle procède aussi au transfert de technologies (formation locale) et travaille en collaboration avec les grands opérateurs téléphoniques du Congo. Dans le cadre de ses projets avec le Gouvernement, elle est

le pays d'infrastructures modernes de grande capacité de télécommunications, rompre la fracture numérique, favoriser l'accès facile aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, favoriser l'économie numérique par l'émergence des nouveaux



Vivres et non vivres ont constitué l'essentiel du don offert par la Société Huawei Technologies.

de télécommunication. Etablie au Congo en juin 2007, la société Huawei Technologies RC a son siège dans l'immeuble de l'ARC, au centre-ville de Brazzaville. Elle compte 100

le principal adjudicataire du marché du projet de couverture nationale en télécommunications (travaux en cours). Les autres projets qu'elle a avec le Gouvernement sont de doter

métiers à haute valeur ajoutée, etc.

Site: www.huawei.com

Livres

Le père Georges Loemba Ndendé a dédié son livre sur l'abbé Paulin Poucouta

Responsable du foyer de charité le Thabor de Liambou dans le diocèse de Pointe-Noire, le père Georges Loemba Ndendé a dédié son livre, «*Pensée sociale de Paulin Poucouta*», paru tout récemment aux éditions Médiaspaul de Kinshasa, en RDC. C'était au cours de la cérémonie de dédicace qui s'est déroulée à Brazzaville, dans la salle Louis Badila, au rez-de-chaussée de La Semaine Africaine, jeudi 15 mars 2012. Outre Brazzaville, les cérémonies de dédicace de ce livre ont également eu lieu à Pointe-Noire et Dolisie. Modératrice du jour, Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, a «*félicité le père Georges pour avoir vulgarisé*» l'œuvre de l'abbé Paulin Poucouta qui «*paraît parfois hermétique*». Ci-après, l'intégralité du mot de Mme Raoul.

Je me présente devant cet auditoire avec humilité car je ne maîtrise pas la production littéraire liée à la religion ou aux Saintes Ecritures. L'abbé Paulin Poucouta en a fait sa spécialité et chaque fois qu'on se rencontre il m'informe de ce qui le préoccupe en terme d'écriture. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu le livre du père Georges Loemba Ndendé sur l'étude de la pensée sociale de Paulin Poucouta.

Je présente tous mes compliments au père Georges qui rend hommage à un homme de son vivant. Souvent, on attend qu'il ait disparu pour reconnaître ses mérites. Dans le cas de Paulin Poucouta, la contribution de sa réflexion sur notre humanité et particulièrement pour nous, peuples africains est immense. Et comme vous le dites père Georges, votre livre pourrait



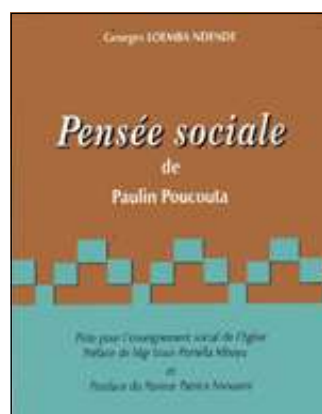
Mme Emilienne Raoul.

intéresser les chercheurs en sciences sociales et j'en suis une. Doublé dans les fonctions actuelles de responsable de développement communautaire.

Le livre du père Georges, 112 pages, est de lecture aisée, car l'auteur a adopté une structuration que je pourrais qualifier de pédagogique, qui nous ramène tout au long des treize



Père Georges Loemba Ndendé.



La couverture du livre.

chapters ou thèmes, à un plan identique pour éviter au lecteur de s'égarer et de river son attention sur l'essentiel. Aussi, l'auteur du livre sur la pensée sociale de Paulin Poucouta a-t-il articulé chacun des chapitres sur: i) la réflexion de la pensée de Paulin Poucouta; ii) sur l'éclairage qu'on pourrait en tirer du Magistère. Ce sont des thèmes qui abordent les sujets de notre vie quotidienne, qui sont des lieux communs de nos combats: la femme, la politique, la paix, le pardon et la réconciliation, la non-violence, la solidarité, la souffrance et la pauvreté, etc. Tous les thèmes de Paulin Poucouta repris par le père Georges s'impose à nous en termes de défis qui appellent des débats, c'est en cela qu'il est important de les susciter car de nos débats devrait jaillir l'es-

sentiel de nos meilleures pratiques «*du vivre ensemble*».

Nous sommes au mois de mars, le mois de la femme et je voudrai aborder ce thème à la lumière de ce que le père Georges Loemba Ndendé nous rapporte de la pensée sociale de Paulin Poucouta sur la femme, pour en faire mes propres commentaires.

Paulin Poucouta présente la femme comme une matriarche c'est-à-dire une femme qui porte le poids des responsabilités à côté des patriarches; dans l'antiquité c'était entre autres la responsabilité de l'Alliance. Mais aujourd'hui, je cite le père Georges: «*Il convient de prendre en compte les potentialités des femmes en leur confiant des responsabilités*». Dans l'entre-deux, nous remarquons que les femmes ont perdu la reconnaissance de leur statut de matriarche.

Paulin Poucouta rapporte la réflexion d'une philosophe congolaise, je cite: «*L'avenir des pays africains est entre les mains de la femme. De la libération de la femme africaine dépendra le destin des nations africaines en voie de démocratisation et de développement*», (fin de citation).

Si le développement de l'Afrique dépend de la libération de la femme, nous devons revisiter notre pensée, notre regard sur la femme et son statut. La question qui se pose au départ, reconnaît-on la femme comme personne, une individualité qui est consciente, libre, possédant des qualités reconnues par tous et qui lui donnent dignité et respectabilité. Ou restons-nous sur ces clichés ancrés dans nos comportements collectifs qui attribuent à la femme le sexe fragile, une maturité inachevée qui nécessite l'éclairage de l'homme à tout instant de la vie.

Mais aussi, on peut se poser la question, la femme a-t-elle cette volonté d'exercer un pouvoir transformationnel sur la société? Peut-elle exercer cette volonté de la femme et notre expérience nous l'enseigne, très souvent a toujours été contin-

gentée par celle des hommes. Pour suivre la méthodologie adoptée par le père Georges Loemba Ndendé, nous voulons terminer ces quelques commentaires par l'éclairage du Magistère. Le Pape Benoît XVI dans l'Exhortation post-synodale sur l'Eglise en Afrique, je le cite: «*Lorsque je me suis rendu en terre africaine, j'ai rappelé fortement qu'il faut reconnaître, affirmer et défendre l'égalité de dignité de l'homme et de la femme: tous les deux sont des personnes à la différence de tout autre être vivant dans le monde autour d'eux. L'évolution des mentalités en ce domaine est hélas trop lente. L'Eglise se doit de contribuer à cette reconnaissance et à cette libération de la femme en suivant l'exemple donné par le Christ qui la valorisait (cf. Mt 15,21-28; Lc 7,36-50; 8,1-3; 10,38-42; Jn 4,7-42)*». J'aurais souhaité aborder d'autres thèmes comme le chrétien et la politique, sans doute aurons-nous l'occasion d'en discuter dans d'autres espaces.

Pour terminer, je voudrai remercier les organisateurs de cette dédicace, elle a été très enrichissante et féliciter encore une fois, le père Georges pour avoir vulgarisé ce qui nous paraît parfois hermétique.

La rédaction

Messe pontificale des Rameaux

Les enfants et les jeunes se réuniront à Sainte-Anne

Dans une circulaire envoyée tout récemment, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville informe les curés de paroisses, les aumôniers diocésains et paroissiaux, les religieux et religieuses, les responsables des C.p.p.e.j (Commissions paroissiales pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse) et les bureaux diocésains des mouvements jeunes et enfants, que le stade Félix Eboué, étant transformé en site pour accueillir les sinistrés de la tragédie du 4 mars 2012, la messe pontificale des Rameaux relative à la 27^e Journée mondiale de la jeunesse sera célébrée le dimanche 1^{er} avril 2012, à 10h30 en la basilique Sainte-Anne de Congo, sous le thème: «*Soyez toujours dans la joie du Seigneur*» (Phil 4,4). A cet effet, Mgr Milandou invite tous les prêtres, les religieux, religieuses et les jeunes de l'archidiocèse de Brazzaville à prendre part à cette eucharistie, qu'il présidera. Par ailleurs, il tient à rappeler aux curés, que la quête de ce dimanche 1^{er} avril 2012, est impérative.

REMERCIEMENTS

Les enfants Miyoulou remercient les parents, amis (es) et connaissances pour l'assistance multiforme reçue lors du décès de leur regretté père, Raphaël MIYOULOU, ancien président de la Cour d'appel, huissier de justice, commissaire-priseur.

Que son âme repose en paix!



OFFRE D'EMPLOI

Poste	Ménagère Cuisinière
Responsable Direct	Responsable Logistique ou Responsable RH
Lieu, jours et horaire de travail	Pointe Noire, du lundi au vendredi, de 8H00 à 13H00

Sous la supervision directe du responsable de la logistique ou du responsable des ressources humaines de la base, la ménagère travaille à mi-temps et assure pendant ses heures la propreté de la base ACTED. Les jours de présence du personnel expatrié sur la base, la cuisinière effectue les tâches suivantes:

Hygiène (maison et bureaux)

1. Assurer l'entretien quotidien et la propreté impeccable de tous les bâtiments (maison/bureau), des biens d'ACTED avec les produits adéquats;
2. Signaler à la logistique tout problème dans les bâtiments (panne d'électricité, ampoule grillée, fuite d'eau, appareil défectueux);
3. Laver le linge des internationaux et le repasser;
4. Remplir les bassines d'eau de bain tous les matins et les soirs en cas de problème de surpresseur ou bêche à eau vide;
5. Supprimer tout animal nuisible (cafards, souris...) dans la maison et les bureaux et lutter contre les insectes

Cuisine (maison):

1. Assurer un approvisionnement régulier et varié en nourriture;
2. Rendre compte de l'utilisation des avances de fonds pour les achats;
3. S'assurer qu'il y ait toujours de l'eau de boisson en quantité suffisante à raison d'un minimum de cinq (05) litres par jour et par personne;
4. Vérifier qu'il y ait en permanence des produits de base en quantité suffisante (eau, lait, pain, beurre, sucre, café, thé);
5. Préparer et servir le déjeuner tous les jours à 13h00 en variant les recettes;
6. Préparer le dîner;
7. Faire la vaisselle;
8. Nettoyer la cuisine chaque jour;
9. Suivre les demandes du personnel expatrié en matière de sélection de plats et les conseils concernant les modalités de préparation des plats;
10. Toujours s'assurer de la fraîcheur, du nettoyage et de la bonne conservation des produits.

Les dossiers portant la référence «*Offre Emploi - Ménagère/Cuisinière - projet 20 ASZ*» doivent être déposés avant le 15 avril 2012, pendant les heures de service (8h - 17h), au bureau d'ACTED à Pointe Noire, situé au 3 rue Imba, 1^{er} Camp CORAF (Raffinerie). Les dossiers doivent comporter:

- Lettre de candidature manuscrite
- Lettre de recommandation et contacts de personnes de référence si disponibles
- Curriculum Vitae détaillé et copies des attestations de services rendus
- Copie de la pièce d'identité / extrait d'acte de naissance

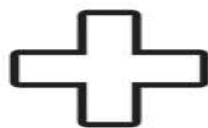
ATTENTION: Les dossiers d'application ne seront pas retournés - il ne faut pas joindre les documents originaux. Aucune candidature ne sera retenue sans remplir les conditions ci-dessus. Un contrat de prestation de service d'une semaine sera délivré au candidat sélectionné en test.

Et si l'on parlait DELL...



DELL GX270 (Reconditionné)
RAM : 1Go
Disque Dur : 80GB

Intel Pentium 4 2.8GHz
Lecteur DVD



Imprimante DELL Multifonction couleur
Impression - Photocopie - Scan
OFFERTE



www.ofis-computers.com / Tél. : 01 600 00 00

Dans notre agence de Brazzaville
Brazzaville / Immeuble SDV
Avenue F. Eboué (Près du Trésor Public).

Tél. : 06 631 00 27

220 000 FCFA



Après la catastrophe de Mpila à Brazzaville

Le matériel flambant neuf de Radio Magnificat, hors d'usage

Les dégâts causés par la tragédie de Mpila à Brazzaville, ont sérieusement endommagé les structures de l'Eglise catholique. En effet, dimanche 4 mars 2012, pendant que Radio Magnificat, la station de radiodiffusion catholique du Congo émettant de Brazzaville était en pleine diffusion comme à l'accoutumée, pour informer ses auditeurs, une grande partie de son matériel flambant neuf a subi des dégâts considérables, dus à l'explosion du dépôt d'armes et de munitions du camp du régiment blindé de Mpila. La destruction de ce matériel, que la direction de la radio venait d'acquérir, intervint malheureusement, au moment où Radio Magnificat était en train d'opérer une restructuration technique, afin de bien préparer les fêtes de Pâques, pour être à la hauteur des attentes des auditeurs.



La table de mixage abîmée.

Ces destructions ont occasionné la détérioration de deux tables de mixage acquises récemment, respectivement, de 24 pistes de marque Behringer Eurodesk Sx 3242 Fx, achetée le 23 décembre 2011, et de 16 pistes de marque Behringer Xeny X XL 1600, acquise le 24 janvier 2012. Ces deux tables de mixage ont été achetées à Zaragoza en Espagne, et ont été acheminées à Brazzaville, par le truchement de Dhl. De même, l'émetteur de type Mizar 700 W Fm, pouvant couvrir un rayon de 100km minimum, qui était en train d'être testé afin de relancer correctement les émissions et d'élargir la couverture, s'est détérioré. Partant, le nouvel émetteur de la radio se retrouve hors d'usage ainsi que les deux nouvelles tables de mixage. Dans cet émetteur, deux transistors achetés le 10 février et acheminés à Brazzaville, le 13 février 2012 par Dhl ont été, également, détruits. La société Electronic service communication basée à Brazzaville a servi d'intermédiaire à la société Eco-broadcast basée à Zaragosa, spécialiste dans la vente du matériel de télécommunication, pour permettre à Radio Magnificat d'acquérir ces instruments

de travail. Dans le registre de ces destructions, figure aussi, l'antenne parabolique de type Neosat Band C qui permettait à Radio Magnificat de relayer les programmes de Radio Vatican, de Cofrac (Communauté fran-



L'émetteur détérioré.

cophone des radios chrétiennes) et de Radio Elikia. Cette antenne grillagée pour recevoir les programmes des autres radios et qui permettait donc, à la radio catholique émettant de Brazzaville, d'enrichir ses programmes par l'échange, a eu sa tête et son décodeur abîmés. Eu égard à ces destructions considérables, Radio Magnificat fonctionne désormais avec

du matériel de fortune, composé d'une table de mixage vieille de plus de 10 ans, qui date de l'époque de Comafrique, l'ancienne institution des moyens de communication sociale de la Conférence épiscopale du Con-

go et d'un vieil émetteur rafistolé, qui ne permettent pas à la radio de dépasser le seuil requis de la prestation attendue par ses fervents et fidèles auditeurs. Pour ce faire, le directeur de Radio Magnificat lance un S.o.s à toutes les personnes de bonne volonté et aux institutions de la République habilitées à voler au secours de cette station de radiodiffusion, afin

de lui permettre de pérenniser sa mission et son œuvre, d'informer, de former et d'évangéliser.

Gislain Wilfrid BOUMBA

S.o.s de Radio Magnificat

Ayant été victime de la catastrophe de Mpila, survenue le dimanche 4 mars 2012, pendant que la Radio était en pleine activité, la direction de Radio Magnificat lance un S.o.s à toute personne de bonne volonté et aux institutions compétentes afin de l'aider à rééquiper les studios en vue de satisfaire les attentes des auditeurs.

Pour tout renseignement:
Père Maurice MILANDOU
Directeur de Radio Magnificat
Tél.: (242) 06.641.63.88/
05.531.12.60
E-mail: milandrice@yahoo.fr
Compte Mucodec
N° 239/19464 Brazza Centre

Séminaire de l'Esdac et assemblée générale de la Fidaca internationale en Suisse

Jean-Pierre Louya a représenté la F.c.a.c pour le Congo

À l'invitation de la Fidaca (Fédération internationale des aveugles catholiques), à laquelle elle est affiliée, la F.c.a.c (Fraternité chrétienne des aveugles du Congo), a été représentée du 21 au 24 février 2012, par son président Jean-Pierre Louya, au séminaire de l'Esdac (Exercices spirituels pour un discernement apostolique et communautaire) et à l'assemblée générale de la Fidaca. Les assises se sont tenues au Centre international Blinde Zin, un centre international des aveugles de Landschlacht IBZ à Landschlacht, en Suisse.

Pendant les travaux, une brève présentation du séminaire Esdac (Exercices spirituels pour un discernement apostolique et communautaire) a été faite par deux intervenants, Jean Le Brasseur et Mhili. Cette présentation s'est articulée autour de cinq étapes: se rencontrer; la foi d'une païenne; Fidaca, pour les associations membre à l'écoute; miracle d'abondance; en marche. Après chaque étape, les participants se retrouvaient en groupes de travail selon leurs groupes linguistiques. A l'issue de ce travail en groupes, ils ont abouti à plusieurs propositions. Pour le groupe germanophone: - élargir au-delà des frontières linguistiques leur regroupement apostolique; - une prière de neuvaine qui pourrait se faire entre l'Ascension et la Pentecôte; - que toutes les associations

signifient dans leur entée qu'elles sont membres de la Fidaca. Pour le groupe hispanophone: - le projet congrès des cannes blanches de l'Amérique latine pour permettre de créer un lien direct entre les pays d'Amérique latine et l'Afrique. Ce projet n'étant pas le dernier, plusieurs échanges devront se faire après; - créer un bureau régional pour l'Afrique; - sur les finances de la Fidaca, ils proposent un projet de vente des réglottes pour imprimer les cotisations; - augmenter les cotisations à volonté allant de 60 à 300 euros. Pour le groupe francophone: - l'idée sur la possibilité de ce que peut représenter la somme de 10 euros en Afrique; - la fréquence de rencontres entre les membres de la Fidaca est trop basse pour créer une



Jean-Pierre Louya et les autres participants.

confiance entre associations et que la possibilité sera de créer le plus souvent des rencontres régionales; - Jean Pierre Louya a proposé à la Fidaca et aux autres membres de concevoir des projets

afin d'obtenir un financement de la part de la fondation Pie XII du Vatican. Il faut noter que 14 pays ont participé à ce séminaire dont trois pays africains: le Congo, le Togo et le Bénin.

AVIS DE VENTE

Parcelle au quartier Mougali vers la commune.
Contact: 06 976 58 36 / 04 420 72 80

AVIS DE VENTE

Une parcelle avec une grande maison, au quartier Mougali, vers l'arrêt de bus SGEN, à quelques pas du goudron.
Contact: 04 420 72 80 / 06 976 58 36

Dimanche des Rameaux et de la Passion

Jésus, seul avec le Père

Textes: Mc 11,1-10 ou Jn 12,12-16; Is 50,4-7; Phil 2,6-11; Mc 14,1-72-15,1-47

Le carême de pénitence et de conversion nous acheminait, au jour le jour, vers la Semaine Sainte. Celle-ci s'ouvre par le dimanche des rameaux. Contemplons, frères et sœurs dans le Christ, le Christ dans les dernières heures de sa vie terrestre! Son heure est donc venue. Le Fils bien-aimé du Père, fait homme par amour pour nous, s'immerge jusqu'au plus obscur et au plus déterminant de notre condition humaine. Il ne s'évade pas devant la violence, devant l'humiliation dont il est l'objet de la part des hommes. Il ne s'éclipse pas devant la mort qui fait partie de leur être - au - monde.

Les événements ne font que s'enchaîner dans le bruit. Relevons, pour ce qui est de la liturgie de ce dimanche, qu'elle comporte deux évangiles. Fait rare, cela n'arrive que pour le dimanche des Rameaux. Deux lectures qui forment une charnière qui conduit chacun de nous du temps de carême au temps de la passion. Le contraste que nous y rencontrons est saisissant. D'un texte évangélique à l'autre, la foule, les disciples et Jésus deviennent méconnaissables. Le premier récit décrit l'entrée du Seigneur à Jérusalem, descendant du mont des oliviers, mais assis sur un ânon, animal des gens simples et ordinaires, non sur un char, entouré de chevaux de bataille, comme les grands de ce monde. Signe que le Roi des rois, qui vient, est un roi pauvre parmi les pauvres, un roi de paix, comme le relève dans la nuit de la Nativité, Isaïe (Is 9,1-6). Le voilà entouré de ses disciples. Une foule joyeuse le précède, palme à la main, manteaux et branches d'arbres sur le chemin. Elle reconnaît le prophète Jésus, qui évitait souvent qu'on crie haut et fort, miracles et autres hauts faits. Ce Jésus de Nazareth est accueilli. C'est lui qui, par ses miracles, a restitué espérance et santé à tant de gens. Que de cris de joies et d'acclamations: «Béni soit le Messie», «Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!» Quant à l'ambiance du récit de la passion, elle est toute autre. Voici Jésus au mont des oliviers. La tristesse et l'angoisse l'étreignent. Ses disciples l'ont abandonné et trahi. Refus total des autorités politiques et religieuses de reconnaître en lui le Messie. On lui intente un simulacre procès. La foule passe de l'acclamation au rejet. Ses propres disciples font montre de fragilité et d'incapacité à partager les souffrances de Jésus.

«Vous pouvez désormais dormir et vous reposer. C'est fait l'heure est venue: voici que le Fils de l'homme est livré aux mains des pécheurs...» (Mc 14,41), lâche Jésus à ses disciples au mont des oliviers. Ainsi, Jésus se retrouve seul avec le Père, uni à sa volonté de sauver l'humanité blessée par le péché. Et il alla jusqu'au bout pour vivre la folie de l'amour, «sagesse suprême» de Dieu. Et on crucifia le prophète Jésus de Nazareth. Cette nuit-là, Jérusalem bascula! Laissons-nous toucher par l'inconstance du cœur humain, «ondoyant et divers». Laissons-nous toucher par l'incroyable violence de ce bouleversement. Les conséquences de nos propres infidélités, de nos trahisons les plus secrètes sont mises à nu... A chacun, à chacune de se mirer à travers ces deux récits évangéliques. Tout est dit aussi pour toi, ma sœur, pour toi, mon frère, pour nous tous, pauvres pécheurs: «Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font». Nous voilà, pardonnés par la fidélité aimante du crucifié.

Faisons nôtre, cette prière en ce dimanche des Rameaux: «Jésus, tu es le juste, comme le reconnaît le centurion au pied de la croix. Tu as ajusté toute ta vie à Dieu ton Père et tu es le vivant parce que tu as donné ta vie pour tous. Béni sois-tu, toi qui viens au nom du Seigneur Dieu!» Avec toute l'Eglise, entrons dans la Semaine Sainte, commençons à célébrer le Mystère pascal. Préparons-nous réellement à suivre notre Sauveur dans sa passion jusqu'à la croix pour avoir part à la résurrection et à sa vie.

La Semaine Sainte, il faut savoir y entrer. Elle est une semaine sanctifiante. Engageons-nous par la méditation et la prière! Bonne marche vers Pâques!

Abbé Antoine MADINGOU
Archiviste Cec/Cio

REMERCIEMENTS

Le Professeur Samuel NZINGOULA et la famille KAHOUNGA, remercient les autorités, les amis et connaissances pour le soutien multiforme reçu lors du décès de sa fille et nièce, Perpétue Laure Babéthe NZINGOULA, survenu le 21 février 2012, au CHU de Brazzaville. L'inhumation a eu lieu, le 1^{er} mars 2012, au cimetière privée Bouka.

Que son âme repose dans la paix du Tout-Puissant!



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DE POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et
de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°001/012/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
20.691 du 16/11/2011	Plle / Bloc / Section /Superficie 5000,00m ²	Pointe-Indienne	Sous-préfecture de Hinda	KABA Jewed
20.692 du 16/11/2011	Plle / Bloc / Section /Superficie 2000,00m ²	Pointe-Indienne	Sous-préfecture de Hinda	LEFA-DIRAT Juliens Patrick
20.361 du 07/07/2011	Plle 04 Bloc 54 Section J Superficie 500,00m ²	Mpita	01 Lumumba	KABOUENGUE POATY Deo Gertias
19.844 du 14/03/2011	Plle 05 Bloc 57 Section BL Superficie 375,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	KASHALA MAKENGA Chyxelles
20.788 du 23/12/2011	Plle 07 ex-01 Bloc 55 ex-01 Section M ² Superficie 1.200,00m ²	Tchimbamba	01 Lumumba	MERLINI Ivan
20.030 du 15/04/2011	Plle 11 Bloc 71 Section BL Superficie 750,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	POATY Jose Arthur
20.690 du 16/11/2011	Plle / Bloc / Section / Superficie 3000,00m ²	Pointe-Indienne	Sous-préfecture de Hinda	AKANATI ITOUA Robert Frédéric
20.693 du 16/11/2011	Plle / Bloc / Section / Superficie 40.000m ²	Pointe-Indienne	Sous-préfecture de Hinda	Fabio OTTONELLO
19.939 du 04/04/2011	Plle 07 Bloc 107bis Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	MOULOPO Thierry
19.618 du 28/12/2010	Plle 08 Bloc 108 Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	CODJIA AVOUNDJEMA Sosthène Varron P.
20.761 du 06/12/2011	Plle 06 Bloc 262 BN Section BN Superficie 500,00m ²	Tchimbambouka	03 Tié-Tié	M. OCKANA OKOUYA Victorien
20.790 du 03/01/2012	Plle 100 ter Bloc / Section M Superficie 764,55m ²	Socoprise	01 Lumumba	AKIANA Daniel Jonas
20.696 du 16/11/2011	Plle 02 Bloc 24 Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	OKANA Samie Solange
20.697 du 16/11/2011	Plle 04 Bloc 24 Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	OKANA Vicentia Neida
20.699 du 16/11/2011	Plle 08 Bloc 24 Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	OKANA Samuel Martin
20.698 du 16/11/2011	Plle 06 Bloc 24 Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	OKANA Samie Marlie
20.684 du 10/11/2010	Plle 04ter Bloc / Section F Superficie 648,00m ²	Centre-Ville	01 Lumumba	INSIE Jean Jacques
20.032 du 15/04/2011	Plle 01 Bloc 337 Section BM5 Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	MOUYOKI Marius
19.299 du 01/10/2010	Plle 20 Bloc 09 Section G Superficie 300,00m ²	Centre-Ville	01 Lumumba	SAILLY Paul Thierry Michel
20.780 du 19/12/2011	Plle 20 Bloc 67 Section BL Superficie 400,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	MBOKO Judith Flore
17.118 du 05/02/2009	Plle 11 Bloc 204 Section BM Superficie 600,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	MALONGA KING Briyan
19.348 du 13/01/2010	Plle / Bloc / Section / Superficie 400,00m ²	Fouta Village	Tchiamba Nzassi	MTN CONGO
20.002 du 15/04/2011	Plle 01 Bloc 51 Section BXA Superficie 400,00m ²	Côte Matève	03 Tié-Tié	BIKOUTA Dech-Kurnege Panel

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale

Justin BIANGANA

Pointe-Noire, le 03 Janvier 2012

Inspecteur PCL



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DE POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et
de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°002/012/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
20.673 du 04/11/2011	Plle 434 Bloc / Section M Superficie 888,30m ²	Mpita	01 Lumumba	CHABERNAUD Catherine
20.660 du 31/10/2011	Plle 5 ex-3 Bloc 35 ex-3 Section M Superficie 770,00m ²	Tchimbamba	01 Lumumba	M. MADINGOU NGUIMBI François
20.706 du 23/11/2011	Plle 3bis, 4bis, 5 et 6 Bloc 155 Section BY 3 ^{ème} tr Superficie 2.333,00m ²	01 Lumumba	01 Lumumba	HALLEGREN CLEAS née NZAOU Joséphine Berthe
20.707 du 23/11/2011	Pilles 07 et 08 Bloc 160 Section BY 3 ^{ème} tr Superficie 1500,00m ²	Côte Matève	03 Tié-Tié	HALLEGREN CLEAS née NZAOU Joséphine Berthe
19.943 du 05/04/2011	Pilles 09 et 10 Bloc 68bis Section M ² Superficie 800,00m ²	Tchimbamba	01 Lumumba	BOBO Viclaire
18.903 du 21/06/2010	Plle 02 Bloc 24bSection BX Superficie 500,00m ²	Côte Matève	03 Tié-Tié	KIMBEMBE BANZOUZI Judith
17.618 du 14/05/2009	Plle 13bisB Bloc 24 Section Q Superficie 287,00m ²	Mawata	02 Mvou-Mvou	HAMIDOU DRAME
20.694 du 20/12/2011	Plle 11 Bloc 134 Section N Superficie 500,00m ²	Mpaka	03 Tié-Tié	MANGONDO Victor
18.932 du 01/07/2010	Plle 01 Bloc 214 Section BM Superficie 400,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	MAFOULOU Casimir
20.804 du 05/01/2012	Pilles 150 à 152 Bloc / Section I Superficie 4.368,74m ²	Centre Ville	01 Lumumba	Geneviève CONTE
20.368 du 19/10/2011	Plle 04 Bloc 07 Section G Superficie 348,40m ²	Centre Ville	01 Lumumba	KADY NZOUMBA ZIZI Albertine
20.282 du 22/06/2011	Plle 05 Bloc 74 Section M ² Superficie 800m ²	Tchimbamba	01 Lumumba	MALILA Jacqueline Amélie
15.375 du 22/10/2008	Pilles 01 à 06 Bloc 341bis Section CN Superficie 2846,25m ²	Plateau de Hinda	04 Loandjili	FILO CONSULTING ET COURTAGE (F2C)
19.775 du 22/02/2011	Plle 185F Bloc / Section J Superficie 420,26m ²	Mpita	01 Lumumba	ITSISSA Jean François
20.677 du 04/11/2011	Pilles 03 et 04 Bloc 208 Section BM Superficie 907,92m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	BANCIOI ANA
20.756 du 06/12/2011	Plle 02 Bloc 126 Section BP suite Superficie 521,47m ²	Mpita	01 Lumumba	LOUNDOU Jacques Didier
20.160 du 24/05/2011	Plle 01 Bloc 264 Section BN Superficie 500,00m ²	Mayinga	03 Tié-Tié	NGOMASITA Orlane Vertulie Paule
20.530 du 13/09/2011	Pilles 07 et 08 Bloc 157 Section BY 3 ^{ème} tr Superficie 1500m ²	Côte Matève	03 Tié-Tié	GAMBI AMADOU
20.639 du 19/10/2011	Plle 09 Bloc 152 Section BL Superficie 400,00m ²	MBONDJI	03 Tié-Tié	ELENGA OBEMBO Mathieu Yvon
20.720 du 29/11/2011	Plle / Bloc / Section / Superficie 1500,00m ²	Pointe Indienne	Sous-préfecture de Hinda	BAKELA Edwige Mireille
20.719 du 29/11/2011	Plle / Bloc / Section / Superficie 1500,00m ²	Pointe Indienne	Sous-préfecture de Hinda	GOMA Louamba Benoit Cyrille
19.801 du 02/03/2011	Plle 336ter Bloc / Section G Superficie 577,52m ²	Centre Ville	01 Lumumba	FOUAD EL SAHEL
20.781 du 23/12/2011	Plle 02 Bloc 48 Section BX Superficie 2860,27m ²	Côte Matève	03 Tié-Tié	FAUDEMAY Paul Patrick

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale

Justin BIANGANA

Pointe-Noire, le 05 Janvier 2012

Inspecteur PCL



Journée météorologique mondiale

Préserver les ressources naturelles disponibles, en limitant le dérèglement climatique mondial

La journée météorologique mondiale est célébrée, chaque année, sous différents thèmes, en fonction de l'actualité. Pour cette année, le thème retenu par le Conseil exécutif de l'O.m.m (Organisation météorologique mondiale) est: «Le temps, le climat et l'eau, moteurs de notre avenir». Un thème illustrant notamment les avantages qu'apportent les informations météorologiques, climatologiques et hydrologiques aux différents secteurs socio-économiques. Au Congo, cette journée a été marquée par des activités organisées, dont la publication du message du directeur général de l'A.n.a.c. (Agence nationale de l'aviation civile), Jean Louis Osso, le jeudi 22 mars et la projection d'un film: «Deux pôles-une planète», le vendredi 23 mars 2012, au siège de l'A.n.a.c, à Brazzaville.



Jean Louis Osso.

Le climat est, en effet, un élément essentiel du maintien de la vie humaine sur terre. Il a une influence sur toutes les activités socio-économiques. C'est pourquoi, chaque individu a la responsabilité de le surveiller, afin de limiter le dérèglement du système climatique mondial, car le développement est tributaire des ressources naturelles disponibles, dont bon nombre sont soumises à l'influence des conditions météorologiques et climatiques. Malheureusement, l'homme modifie, continuellement, la composition de la mince couche d'air qui entoure la terre, compromettant, ainsi, le bien-être des générations actuelles et futures. Les changements climatiques ont été déjà observés dans le passé. Ils étaient dus à des causes naturelles. Les changements climatiques récents, tels la hausse de la température moyenne à la surface du globe enregistrée, depuis le début des relevés instrumentaux aux environs de 1860, sont, par

contre, attribuables, en grande partie, aux activités humaines. La variabilité du climat et le changement, climatique auront, probablement, des répercussions sur les réserves d'eau disponibles et rendront plus difficile, encore, l'accès à cette précieuse ressource, de plus en plus, sollicitée, en raison de la croissance démographique. La santé des populations est, également, exposée à ces effets du changement climatique. De nombreuses maladies, comme le paludisme, le choléra, la diarrhée et bien d'autres maladies ont pour origine des phénomènes climatiques extrêmes, comme l'inondation, la sécheresse, la vague de chaleur, la vague de froid, les précipitations intenses et autres phénomènes. Environ 70 % des Africains, soit près de 700 millions de personnes vivent de l'agriculture, qui est pluviale à plus de 95 %. Dans le domaine des transports sur terre, en mer et dans les airs, les conditions météorologiques perturbent, dangereuse-

ment, la sécurité. Mais, grâce aux nouvelles technologies, les systèmes de prévisions météorologiques se sont améliorés et contribuent au renforcement de la protection des personnes et des biens. Dans le message du directeur général de l'A.n.a.c, il ressort que les Etats africains se sont engagés à renforcer les services météorologiques nationaux, en les dotant des ressources nécessaires, afin de faire face aux enjeux multiformes de la variabilité du climat et du changement climatique pour lesquels les pouvoirs publics sont amenés à prendre des décisions devant être fondées sur des informations scientifiques éprouvées. Le gouvernement de la République du Congo a mis en œuvre un plan de modernisation des infrastructures aéroportuaires et météorologiques, dans le cadre de la municipalisation

accélérée des départements du pays, suivant le programme de société du président Denis Sassou N'guesso: «Le Chemin d'Avenir». Le film a retracé les caractéristiques des deux pôles, à savoir: l'arctique, au pôle nord, avec l'océan glacial et l'antarctique, au pôle sud. Dans ce film, il est démontré le rôle des deux pôles dans le système climatique mondial et dans la circulation générale de l'atmosphère, ainsi que les conséquences, qui peuvent en découler, s'il y a une fonte des glaciers. Pour mémoire, la journée météorologique mondiale est célébrée, le 23 mars, depuis 1961, pour commémorer l'entrée en vigueur à cette date, en 1950, de la convention créant l'O.m.m (Organisation météorologique mondiale), institution spécialisée des Nations Unies.

Philippe BANZ

Commission nationale des ressources humaines

La moisson a été fructueuse pour les bourses estudiantines

Les travaux de la sous-commission des bourses de la C.n.r.h (Commission nationale des ressources humaines), de l'Université Marien Nguouabi, ont eu lieu, du 14 au 19 mars 2012, à l'E.n.a.m (Ecole nationale d'administration et de magistrature), à Brazzaville. Avec deux jours supplémentaires, pour des raisons techniques. Il en ressort que sur un total de 5544 dossiers examinés, 4238 ont été jugés favorables et 1306 défavorables.

Pour l'Université Marien Nguouabi, 4018 dossiers ont été examinés: 3276 dossiers ont été jugés favorables et 742 défavorables. Pour les bourses africaines, sur 689, 385 ont été favorables et 304 défavorables. Pour l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, sur un total de 531, 358 ont été avisés, favorablement, et 173 défavorables. Pour les bourses de l'Europe de l'Est, de l'Asie et de l'Amérique Latine, sur 306, 219 ont été favorables et 87 défavorables. Lors de l'examen de ces dossiers, les participants ont posé des questions qui ont fait l'objet de débats, comme celles relatives aux détenteurs du Capes inscrits en Master ou en D.e.a (Diplôme d'études approfondies). Selon les résolutions antérieures de la sous-commission des bourses, cette catégorie d'étudiants ne doit plus prétendre à la bourse, la formation initiale étant terminée. Toutefois, il a été décidé que la bourse soit accordée, encore, cette année, aux candidats titulaires du Capes, à condition de réaliser un succès dans la nouvelle filière. La Dgasou suivra la situation de ces étudiants, jusqu'à leur intégration comme enseignants dans la Fonction

publique. A cet instant, la bourse sera supprimée, pour éviter le cumul des avantages. Concernant les étudiants détenteurs d'un diplôme d'ingénieur inscrits en Master I, et qui s'inscrivent dans une faculté en master I, il a été décidé qu'un avis défavorable leur soit donné, à cause du recul de niveau. Par contre, s'ils réalisent un succès et passent en master II, la bourse peut leur être accordée, s'ils remplissent les autres critères d'obtention de la bourse. S'agissant des dossiers sans procès-verbaux des résultats académiques, le secrétariat technique a fait savoir qu'il ne permettait pas un examen complet. Ils ont été jugés irrecevables. Aussi la sous-commission a-t-elle estimé d'interpeller les autorités de l'Université Marien Nguouabi, afin de résoudre, définitivement, ce problème récurrent. S'agissant des étudiants à l'étranger demandeurs de bourse, un site Internet sera créé à la Dgasou où sera logé un guide à faire parvenir dans les consulats et ambassades à leur attention. Car, le constat fait révèle que beaucoup d'étudiants congolais, inscrits dans les établissements à l'étranger, ne



L'expérience et le sens de responsabilité de chacun ont été mis à contribution.

savent pas constituer un dossier pour demande de bourse. A la fin des travaux, les membres de la sous-commission des bourses ont formulé une recommandation relative à la tenue, au mois de décembre, des travaux de la sous-commission des bourses de la C.n.r.h, avec une évaluation de l'administration de l'Université Marien Nguouabi, conformément à la gestion axée sur les résultats. En insistant, entre autres, sur la diligence dans la publication et la transmission des résultats académiques, dans les délais, à la Dgasou. La direction rectorale de l'Université

Marien Nguouabi et les services pédagogiques près les ambassades du Congo à l'étranger ont été, également, priés de faire parvenir, au plus tard, le 31 octobre de chaque année, les résultats académiques des écoles, instituts et facultés à la

Alain Patrick MASSAMBA

Od#h#p d lq h#p iulf d lq h
< #5 83 # # ID #g d q #h#v#h lrvt x hv

Association rive gauche jeunesse unie de Mfilou-Ngamaba

Don de sang aux blessés de la tragédie de Mpila

L'association rive gauche jeunesse unie de Mfilou-Ngamaba, présidée par le Dr Placide Mbakani Louboula, a fait, mercredi 21 mars 2012, un don de sang au Centre national de transfusion sanguine, destiné aux blessés de la tragédie de Mpila survenu le 4 mars 2012. Près de 200 membres de cette association ont donné du sang, pour aider les accidentés.



Le Dr Placide Mbakani Louboula (assis).

La tragédie de Mpila demeurant, encore, une préoccupation dans les milieux humanitaires, l'association rive gauche jeunesse unie de Mfilou-Ngamaba s'est jointe à la chaîne de solidarité nationale, demandée par les autorités du pays. Outre le don du sang, le président de cette association, le Dr Placide Mbakani Louboula, en sa qualité de médecin, a volé au secours des blessés dans les hôpitaux où ils sont admis, pour des soins intensifs, afin de les aider à recouvrer la santé. Pour le Dr Placide Mbakani Louboula: «Nous sommes venus faire ce don de sang, pour sauver la vie de nos frères et sœurs victimes des explosions du camp du régiment blindé à Mpila. Je suis venu avec 200 donneurs de sang de mon association, qui n'œuvre pas seulement pour les enfants de Mfilou Ngamaba où se trouve notre siège, mais aussi, pour tous les enfants du Congo. En tant que médecin, j'ai donné, également, de mon temps, pour traiter les blessés de ce drame. Et, nous allons continuer à apporter notre assistance sociale à nos parents en détresse, sous d'autres formes. C'est dire que sous peu, notre organisation procédera, selon ses capacités, à faire un don d'une autre nature. Le don de sang est un effort parmi tant d'autres, que nous avons consenti, pour assister les victimes, comme le veut notre chaîne de solidarité nationale. Donner son sang, c'est sauver la vie des autres sinon, des vies entières.»

Rock Bakala, vice président de cette organisation et donateur, a dit: «Le geste que nous venons de faire, en donnant le sang pour sauver la vie des Congolais qui sont dans le besoin, est un acte d'amour, de solidarité et de sauvetage envers nos frères et sœurs. Sous la houlette de notre président, nous venons, donc, de soulager nos concitoyens à notre manière». L'association Jeunesse unie de Mfilou Ngamaba est une organisation à caractère apolitique. Elle œuvre dans le domaine du développement, de l'humanitaire, de la solidarité, de la paix et de l'amour entre les enfants du 7^{ème} arrondissement de la ville de Brazzaville. Le Dr Placide Mbakani Louboula, qui la préside, a, toujours, mis l'accent sur la paix, l'amour et la solidarité.

Pascal NGALIBO-YALA

REMERCIEMENTS

Monsieur Nkoua, son épouse et famille remercient son Excellence Monseigneur Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, le vicaire général, l'abbé Léonard Milongo, les abbés Sébastien Zoubakela, Mesmin Gaya, Ludovic Makoumbou, Roland Kinkouni, Rhod Izé Sakani, Arnaud Matsiona, ainsi que tous les parents, amis et connaissances, particulièrement M. Joseph Manounou, président de la Mucasoc (Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne), et tous les Mutualistes, qui les ont assistés, spirituellement, moralement, matériellement et financièrement, lors du décès de leur fils et neveu, MACKYTTA NKOUAH Martial Wilfrid Herman, survenu le vendredi



13 janvier 2012, à Johannesburg, en Afrique du Sud, et inhumé, le vendredi 09 mars 2012, au Cimetière Privé Ma Campagne, à Brazzaville. Que Dieu Tout-Puissant lui accorde le repos éternel et que brille sur lui la lumière sans déclin.

PwC (PricewaterhouseCoopers)

Le personnel de PwC a fait un don d'équipements de vivres et des produits de première nécessité aux sinistrés

Le Cabinet PricewaterhouseCoopers, spécialisé en audit comptable, conseil juridique et fiscal, représenté par Monsieur Davidson Moutou, Manager au bureau PwC de Brazzaville, a fait un don d'équipements, de vivres et d'autres produits de première nécessité aux sinistrés suite à la tragédie survenue à Mpila le 04 mars 2012. Ce don a été remis pour leur compte, le jeudi 15 mars 2012, au Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, chargé de la distribution des dons dans les tous les sites où sont hébergés les sinistrés. Monsieur Davidson Moutou était accompagné d'autres membres du personnel du Cabinet PwC entre autres: Mlle Cecchina Sana, Assistante juridique, M. Rodrigue Mayama Mampouya, Responsable informatique et Mlle Aurore Biyouidi, Consultant juridique et fiscal, et délégués du personnel, venus spécialement de Pointe-Noire à cette occasion.

Le don était composé de Kit de couchages (matelas, nattes, draps, moustiquaires), de vêtements pour hommes, femmes et enfants, de boîtes de conserves, de spaghettis, de cartons de laits, de sacs de sucre, de riz, du sel, de céréales, et de savons. Le dit don a été réceptionné par Mme Anasthasie Ossangatsama, Directrice Générale de la Solidarité, qui a remercié le Cabinet PwC pour sa générosité à l'égard des personnes en difficultés et l'a encouragé à toujours les soutenir. «Ce don que nous avons reçu, et ceux apportés par d'autres sociétés et d'autres personnes en faveur de tous les sinistrés touchés



Davidson Moutou.



M. Davidson Moutou remettant l'un des échantillons à Mme Anasthasie Ossangatsama.

par ce drame, sera distribué à bon escient à ces derniers», a-t-elle affirmé, avant de préciser «Les Congolais, et tous les amis africains qui nous assistent en ce moment diffi-



Une vue du personnel.

cile sont solidaires et continuent à répondre à l'appel de solidarité lancé par le Président de la République». Par ailleurs, Mme Anasthasie Ossangatsama a déploré les conditions des sinistrés qui ne reçoivent pas tous ces dons «Nous recevons des plaintes de la part

sieur Davidson Moutou s'exprimant au nom du Directeur Général du Cabinet PwC, empêché, a déclaré: «Suite à la tragédie du 4 mars, qui a endeuillé toute la République du Congo, particulièrement la ville de Brazzaville, et qui a mis nombre de nos compatriotes en situation de sinistrés, lesquels sont devenus du jour au lendemain des sans abris, contraints de vivre, pour la plupart d'entre eux dans des conditions de précarité, dans les divers sites ouverts par les autorités gouvernementales, le Cabinet de conseil fiscal et d'audit PwC, qui se veut être, une entreprise citoyenne, socialement respon-



Une vue du don.

des sinistrés à cause du partage des vivres qui ne se fait pas de façon équitable. Ensemble avec Mme Emilienne Raoul, Ministre en charge des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, nous apporterons des solutions à ces problèmes, puisque le vœu de celle-ci est que le partage se fasse de façon équitable», a-t-elle renchéri. Pour sa part, Mon-

sable, ne pouvait rester insensible face à ce drame. C'est pourquoi, l'ensemble du personnel a décidé de se mobiliser pour apporter sa contribution, si modeste soit-elle, par ce don destiné aux sinistrés, dont vous avez la charge» a-t-il souligné.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DE POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°003/012/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
20.444 du 12/08/2011	Pilles 03 et 04 Bloc 167 Section BM Superficie 1000,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	NKEON NGAMBOULOU Bertrand
18.587 du 12/03/2010	Pille 07 Bloc 275 Section BN Superficie 500,00m ²	Mahinga	03 Tié-Tié	BIHOUNDOU BADINGA Kevin
20.764 du 09/12/2011	Pilles 10 et 11 Bloc 20 Section BX Superficie 1000,00m ²	Ngoyo Mbondji	03 Tié-Tié	BAMBAKISSA MABANDZA Léonard
16.087 du 08/07/2008	Pille 53 Bloc 05 Section Q Superficie 112,68m ²	Mvou-Mvou	02 Mvou-Mvou	FOM Christine
16.428 du 10/09/2008	Pille 03 Bloc 41 Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	NDINGA Roger
20.635 du 19/10/2011	Pilles 01 et 02 Bloc 24 ex-115Section BR Superficie 800,00m ²	Tchimbamba	01 Lumumba	La S.C.I de la BOURLADE
19.929 du 31/03/2011	Pille 03 Bloc 62 Section M ² Superficie 295,00m ²	Tchimbamba	01 Lumumba	Mr. NGOTO Waldo
20.681 du 09/11/2011	Pille 04 Bloc 101 Section BL Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	KINOUBANI Achille
20.779 du 16/12/2011	Pille 09 Bloc 106 Section BP Superficie 750,00m ²	Côte-Sauvage	01 Lumumba	BONGO MAKAYA Jean Noël
20.778 du 16/12/2011	Pille 05 Bloc 119bis Section BP Superficie 600m ²	Côte-Sauvage	01 Lumumba	BONGO MAKAYA Jean Noël
18.659 du 02/04/2010	Pille 07 Bloc 85 Section BP Superficie380,00 m ²	Mpita	01 Lumumba	MBEMBA Flise Flavien
20.014 du 15/04/2011	Pille 420 Bloc / Section E Superficie 655,35m ²	Ventre Ville	01 Lumumba	MBANKOUA Olivier Landry
18.905 du 22/06/2010	Pille 08 Bloc 161 Section BY 4 ^{ème} tr Superficie 750,00m ²	Côte Matève	03 Tié-Tié	Mr. NZAOU Basile
20.533 du 14/09/2011	Pille 07 Bloc 83 Section BM 3 Superficie m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	YAYA Eric Prudel
20.011 du 15/04/2011	Pille 10 Bloc 21 Section BN Superficie 500,00m ²	Mahinga	03 Tié-Tié	MBOUNGOU NDELIKA Michel
20.012 du 15/04/2011	Pille 10 Bloc 228 Section BL Superficie 400,00m ²	Ngoyo Mbondji	03 Tié-Tié	MBOUNGOU NDELIKA Michel
20.352 du 07/07/2011	Pille 07 Bloc 16 Section ABX1 Superficie m ²	Loango	04 Loandjili	BOUYOU Marie Gabrielle Hortense
20.683 du 09/11/2011	Pille 04bis Bloc 03 Section J Superficie 465,00m ²	KM4	01 Lumumba	Said ASSAFI et Mouhammed ASSAFI
20.709 du 24/11/2011	Pille 10 Bloc 125 Section BI Superficie 400,00m ²	Tchimani	03 Tié-Tié	MBOUSSOU Moïse
18.712 du 20/04/2010	Pille 01bis Bloc 34ter Section BP Superficie 270,00m ²	Mpita	01 Lumumba	MOUSSAVOU ILIMBOU
20.793 du 03/01/2012	Pille 03 Bloc 27 Section BNB Superficie 400,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	NKAYA MABIKA Stanislas
20.797 du 04/01/2012	Pille 14 Bloc 14 Section BNB Superficie 2.000,00m ²	Tchimbambouka	03 Tié-Tié	M. LOUYA Jean Didier
20.774 du 14/12/2011	Pille 01 Bloc 52 Section BT Superficie500,00 m ²	Tchimbamba	01 Lumumba	DANDOU Divin Prince

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale
Pointe-Noire, le 08 Janvier 2012
Justin BIANGANA
Inspecteur PCL

Après le drame de Mpila, un méga-remaniement s'impose

L'histoire nous enseigne que quand les peuples attendent que leur sort s'améliore, il s'ensuit souvent des dissensions graves tant les événements finissent par dégénérer au détriment de l'intérêt général. Par contre, quand les peuples parviennent à gérer plus ou moins leur destin, en ayant les outils adéquats, au premier rang desquels on trouve la liberté, le cheminement vers le progrès devient possible. La société européenne tire son énergie sur le triptyque: Liberté, Savoir et Travail. Son livre de référence spirituel judéo-chrétien énonce, dans la genèse: «Au commencement était la parole...» et poursuit: «Dieu laisse à l'homme son libre arbitre...», en passant par: «Tu ne jugeras point ton prochain». Si la parole est source de tout progrès, car la censure et l'autocensure freine tout développement, la tolérance et le libre arbitre (Liberté d'opinion) sont aussi source d'évolution. A la suite des événements du 4 mars 2012, à Mpila, une question reste posée: «Pourquoi le peuple ne parle-t-il pas?». Cette

question en engendre une autre: «Faut-il se satisfaire de cet état?». Dans tous les cas, les drames subis par les populations (et qui perdurent) illustrent, à suffisance, le mal-être qui prévaut dans notre société. Ne pas pouvoir dire son malaise et revendiquer une dynamique qui génère un remaniement des mentalités ne peut ni honorer un état viable ni le consolider dans la voie du progrès. Bien au contraire, cette opportunité qui aurait pu permettre de jeter les bases d'une nouvelle alliance pouvoir-peuple, peut s'avérer si l'occasion n'est pas saisie comme le deuxième tranchant d'un couteau dont la destinée était pourtant celle de bâtir. Il semblerait même que ce plausible remaniement des mentalités ait été savamment occulté par le pouvoir, dans le but évident (semble-t-il encore) de ne pas s'entendre dire des vérités. Le pouvoir persiste à ignorer que l'autocensure, contre toute attente, se produit dans les deux sens: 1- le peuple a peur de parler et refuse donc de le faire; 2- le pouvoir a peur d'écouter



Par Séraphin Bakouma.

ou d'entendre et refuse donc de le faire. Cette situation rétrograde et anachronique a pour conséquence inévitable de faire que ces deux parties, au lieu de coopérer (pouvoir et peuple), se transforment en antagonistes irréductibles. Cette double auto-censure dont le pouvoir est le principal responsable a pour conséquence de culminer vers des sommets d'incompréhensions et de blocage. Le désir impératif de s'ex-

primer étant contenu, constitue une réserve imprévisible d'actes implosifs, parce que la victime principale, c'est le peuple. Si toute révolution n'a qu'une seule source, le pouvoir devant l'obstination de ne pas écouter, l'histoire nous rappelle aussi à travers la juxtaposition des crises européennes et arabes, le contraste flagrant entre les deux sociétés. En zone arabe, le pouvoir n'a pas écouté le peuple et cela a découlé sur des tragédies. En Europe, les pouvoirs ont, soit démissionné ou remanié leurs structures devant l'intérêt pressant des populations. Conséquences: ce sont les émigrés arabes qui affluent en Occident. Cette actualité nous ramène aux responsabilités qui sont les nôtres face à notre postérité. Devant ces drames, la dimension de nos engagements respectifs nous interpelle dans le sens d'un méga-remaniement sans précédent, afin de redonner la chance au Congo. Il faut des hommes au service du peuple, des hommes conscients que ressources ne signifie pas richesse et que la richesse ne

découle que du seul travail. Un remaniement des hommes s'impose, car les Congolais sont las et ne croient même plus aux élections. Ce qui constitue une tragédie dans une démocratie! En effet, à l'ère des hautes technologies, de la mondialisation et des enjeux écologiques, il est aberrant de constater que des élus et des responsables brillent plus dans des dédicaces des chansons de bars, que sur des champs d'actions citoyennes. Ils confondent vedettariat avec leur mission réelle. Le péril de cette orientation qui persiste dans l'erreur, en falsifiant la vocation et les objectifs de la politique, induit, dans un circuit de perversité, tout un cycle générationnel voué à la déperdition totale. Les valeurs étant inversées, priment désormais: le clientélisme, le favoritisme, la corruption, l'impunité, la gabegie. Tout cela finissant par démontrer la déliquescence contenue dans le concept «Le chemin d'avenir», en le privant justement, de ce fait, d'un avenir, car plus personne ne finira par y croire! Un méga remaniement des

hommes et des femmes doit générer, à terme, le début du processus inéluctable et salutaire de celui du «remaniement des mentalités», qui tarde tant à venir. Le moment vient où tout acteur, quel que soit son bord ou son appartenance idéologique, doit prendre conscience que c'est l'ensemble des citoyens, rassemblés autour d'un idéal commun, celui du bonheur collectif, qui permettra d'édifier un Etat fort. Ce moment est venu où les talents doivent être mis au service de la vertu, où la récompense et la reconnaissance reviendront à leur auteur, où le diplôme n'aura plus l'odeur de l'infamie ou de la corruption, ni du harcèlement auprès de nos jeunes filles, où les forces de l'ordre seront au service de la justice et de l'ordre justement. Tous ces réajustements s'avèrent nécessaires, pour que le chemin à l'émergence ne soit pas un vœu pieux, ni un nouvel échec, mais une réalité. Mais aussi et surtout que cette espérance ne soit pas un énième slogan à la saveur propagandiste.

Docteur
Séraphin BAKOUMA

Après le drame de Mpila: vaincre la peur pour sortir de la société mortifère

La première alarme m'avait été donnée, au téléphone, par mon épouse, le dimanche 4 mars, premier jour de la dé-création en 2012, à mon retour de la messe dominicale. Comme je n'étais pas encore au courant du drame qui venait de se produire à Brazzaville, ma ville, à Ouénzé, mon quartier, sur sa recommandation, j'ai cherché à capter la radio internationale française qu'elle-même appelle habituellement «Epanza makita», pour sa promptitude à devancer nos radios nationales, et je me mis à surfer, en plus, sur divers sites Internet, ainsi qu'à zapper fébrilement entre les chaînes de télévision présentes sur le bouquet, dont Télé-Congo. Un seul mot me venait à l'esprit: l'horreur! Avec en arrière-fond, dans ma mémoire, le souvenir des autres drames précédents qu'a connus notre pays. Des drames de trop.

Un malheur ne vient jamais seul, a-t-on coutume de dire. Avec le désastre de Mpila, l'on est forcé de convenir que, depuis quelques années, le Congo se spécialise dans une culture mortifère. Le point de départ en a certainement été l'accident ferroviaire de Mvougouti, survenu en septembre 1991. Un autre accident, presque tout aussi meurtrier, se produira sur la même ligne de chemin de fer, en juin 2010. Je ne me souviens pas que l'on ait célébré les disparus sans coupable du beach de Brazzaville, peut-être parce qu'il subsiste des divergences sur les chiffres et sur la lecture de cet événement. Quelqu'un a fait remarquer, à travers les différents reportages sur le drame survenu le dimanche 4 mars, que la morgue municipale de Brazzaville possède plus de corbillards que ne comporte d'ambulances le C.h.u qui l'abrite. Choix délibéré ou inconscient? Image symptomatique de cette culture dans tous les cas. Dimanche 11 mars, deuxième jour de la dé-création. Une nation déstructurée, après avoir décrété un autre deuil national dans la série noire de ses deuils nationaux, entere une partie de ses morts. Figé devant la télé, j'assiste à la retransmission de ce devoir minimum, en communion avec mes frères de tous pays, de toutes nationalités. Le

curé de ma paroisse, à Abidjan, avait auparavant fait mention de mon pays dans sa prière eucharistique. Jour du Seigneur, créateur de la Vie, ou jour de deuil? Comment faire le deuil de cette énième saignée collective? J'ai mal, très mal, à mon pays! Nous avions déjà, à la suite des disparus du beach, des centaines de familles qui, ne sachant rien d'autre des restes de leurs morts, n'arriveront jamais à faire leur deuil. Ajouterons-nous à ces familles, celles de Ouénzé et Talangaï? Pour que le peuple congolais et, plus particulièrement, les familles éprouvées, puissent un jour faire leur deuil de cet autre drame, il faudra que la vérité soit dite et sue. Or, les premières déclarations des «voix autorisées» ont, pour certaines, eu tendance à botter en touche et à s'exonérer d'office de toute responsabilité, en privilégiant uniquement la thèse de l'accident. Or, dans un cataclysme de cette ampleur, on se doit d'explorer toutes les pistes, jusqu'à ce que des enquêtes en retiennent certaines et en excluent d'autres, qu'il s'agisse de la faute humaine ou d'une série de défaillances techniques, par exemple. L'accident est, en effet, comme on sait, une situation qui adient fortuitement, par hasard. Ce qui ne veut nullement dire qu'il est imprévisible. Dans un Etat organisé, et même dans

toute entreprise pourvoyeuse de biens ou de services, on prévoit l'accident en procédant à une évaluation des risques auxquels on affecte un index de probabilité. Cette évaluation est elle-même suivie par l'élaboration d'un plan d'urgence. Ce plan détermine les moyens humains, matériels et financiers, décrit les procédures et définit les actions à mener pour, en cas de survenue réelle de l'accident, d'en limiter l'impact et d'assurer la continuité de l'activité de l'entreprise ou la reprise, à court terme, de la vie normale de la société. Ce serait faire injure à l'intelligence des Congolais que de penser que de telles démarches n'ont jamais été menées, ni par les experts en armement dont regorgent nos armées, ni par les diverses instances en charge de la sécurité et de la sûreté dans notre pays. Peut-on dire que la poudrière de Mpila s'y trouvait de façon fortuite, par hasard? Si le chef de l'Etat a, lui-même, déclaré que la décision avait été prise depuis près de deux ans et demi, de délocaliser la caserne-poudrière de Mpila, il doit expliquer, au minimum, pourquoi ce gouffre entre la prise de décision et le passage à l'acte. La sûreté et la sécurité sont d'abord affaire de prévention. Attendre de lui, en tant que premier magistrat, cette explication n'est pas un acte de lèse-majesté, mais la reconnaissance implicite de ce qu'il est précisément capable de remplir tous les devoirs de sa charge en toutes circonstances. C'est sa responsabilité constitutionnelle que de veiller à l'intégrité de la nation (Articles 56 et 69 notamment de la Constitution du 20 janvier 2002). C'est le droit des familles de savoir, c'est le droit de toute la nation de savoir, c'est même le droit de tous ceux que l'on a appelés à notre secours de savoir. Beaucoup de compatriotes et de non-nationaux s'épanchent, depuis le 4 mars, sur les ré-

seaux sociaux comme exutoire à leur douleur. Certains lancent des appels à la démission de ceux qui sont responsables de la chose publique. Ne rêvons pas! Personne ne démissionnera, car ce mot ne figure pas dans le dictionnaire des hommes politiques africains en général. Autrement, ils l'auraient déjà fait depuis dimanche 4 mars, sur la base de leur seule responsabilité morale. Celle qui fait qu'un ministre des transports démissionne en Occident, quand survient un accident de train avec mort d'hommes, alors que ce n'est pas lui qui conduisait la locomotive. Attendons que la responsabilité ou la culpabilité des uns et des autres soit déterminée par une commission d'enquête pluridisciplinaire. C'est là aussi l'une des exigences du fonctionnement d'un Etat qui se veut organiser, moderne. En attendant, personne ne doit être désigné à la vindicte populaire. Ce drame est un test pour notre démocratie. C'est un test pour la crédibilité de ceux qui nous gouvernent. Par conséquent, dans les démocraties, le peuple étant fait de rois, le dernier mot lui reviendra. Il doit y avoir un avant et un après 4 mars. L'avant et l'après ne doivent pas se ressembler. S'il advenait que l'avant et l'après se ressemblent, il ne resterait plus qu'à désespérer du peuple congolais, car cela voudrait dire que son esprit même est totalement anesthésié. Le Congo aura définitivement vendu son âme au diable et à ses suppôts. J'ai eu à constater, lors de divers voyages au pays, que cette âme s'étiolait dangereusement, avec le péché d'idolâtrie qui est fortement répandu dans notre société. On y adule particulièrement ceux qui cumulent le pouvoir et l'avoir, celui-ci étant étalé comme corollaire normal du premier. Au détriment du savoir. Il suffit, pour s'en rendre compte, de circuler devant le Lycée Savognan

de Brazza ou devant ce qui fut connu comme (le campus) l'Impérial, pour s'en rendre compte. Ces symboles du savoir en état de délabrement plus qu'avancé ne sont-ils pas simplement le reflet de la déliquescence de notre esprit? Il est vrai que la notion de péché est elle-même fortement diluée dans nos sociétés aujourd'hui. Là où les exigences de notre baptême et de notre foi chrétienne nous imposent de toujours le considérer dans ses quatre dimensions: en pensée, en parole, par action et par omission. Avoir omis de prévenir les populations de Brazzaville qu'elles étaient littéralement assises sur une poudrière constitue un péché. Mortel, à l'évidence, pour les victimes. Quid de ses auteurs? Laissons à celui qui a dit: «A moi la vengeance, à moi la rétribution», le droit de les juger, de nous juger, car nous sommes tous responsables, sinon coupables, à des degrés divers du sort de notre pays. Coupables de notre passivité, coupables de notre résignation, coupables de nos peurs. Notamment face à ceux qui ont réduit Dieu à un «grand architecte» dont ils peuvent trafiquer les plans et qui disposeraient, sans aucune obligation de rendre des comptes, de nos vies

réduites au boire, au manger et au paraître, à la négation de l'être. Notre nation a rendez-vous avec elle-même pour répondre, maintenant, si à compétence même inégale l'on choisira toujours un frère? Notre nation a l'occasion de démontrer si la solidarité entre «frères» l'emportera sur la solidarité nationale, celle qui doit prévaloir entre gens du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, entre riches et pauvres, entre croyants et incroyants, entre nationaux et étrangers vivant dans nos murs. En cette période de carême, demandons, en tant que peuple, pardon à Dieu pour que les peurs qui paralysent nos comportements nous soient enlevées par la parole du pape Jean-Paul II de vénérée mémoire, parole qui doit toujours rester vivante en nous: «N'ayez pas peur!». Le peuple congolais ne doit pas avoir peur d'exiger la vérité de ceux qui le gouvernent, prétendus thaumaturges ou aspirants démiurges, car le dimanche 4 mars 2012, jour du Seigneur, est venu nous rappeler qu'il n'y a point d'homme providentiel qui puisse sauvegarder nos vies, qu'il n'y a de Dieu que Dieu, en qui nos vies sont cachées avec Christ (Col. 3: 3)! Malheur à la nation adultère qui oublie cela.

Cyprien Lambert
KIBANGOU
28 BP 975
Abidjan 28 - Côte d'Ivoire

LA SEMAINE AFRICAINE
Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président:
Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie & Montage (PAO):
Atelier
La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.666.39.69/05.500.77.76
Pointe-Noire:
Tel: 05.557.78.71/06.655.8003

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745, B/ville – Tél.: 06 662 43 35/05 516.70.79
E-mail: pchimene@yahoo.fr

ANSA

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: 11-B-2990

**CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE ET
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL**

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique et Gérant statutaire de la société «ANSA» SARL Unipersonnelle du 20 mars 2012, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le 21 mars 2012 et enregistré à la même date à Brazzaville, à la recette des Impôts de Bacongo, sous le Folio 055/10 numéro 818; l'Associé Unique de la société «ANSA» SARL U a décidé:

- du changement de la dénomination sociale:

La société portera, désormais, la dénomination de: «CONC'ANSA». En conséquence, l'article 3 des statuts a été corrélativement modifié.

- d'étendre l'objet social à l'activité de l'exploitation forestière.

Comme conséquence, modification corrélatrice de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 21 mars 2012, sous le numéro 12 DA 395.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745, B/ville – Tél.: 06 662 43 35/05 516.70.79
E-mail: pchimene@yahoo.fr

ATEBAT

Société Anonyme Unipersonnelle
Au capital de 10 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: 07-B-349

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique non Administrateur Général de la société «ATEBAT», Société Anonyme Unipersonnelle du 14 mars 2012 déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le 21 mars de la même année et enregistré à Brazzaville, le 21 mars 2012, à la recette des Impôts de Bacongo, sous le Folio 055/12 numéro 820; l'Actionnaire Unique non Administrateur Général a décidé:

- le non renouvellement du mandat de Monsieur Serges Stanislas BIKOUA, Administrateur Général;

- la nomination de Monsieur Joe ROGER OLOUENGUE, en qualité d'Administrateur Général.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 21 mars 2012, sous le numéro 12 DA 400.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745, B/ville – Tél.: 06 662 43 35/05 516.70.79
E-mail: pchimene@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

LA CONGOLAISE AGROPASTORALE

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
CG/BZV/RCCM/12-B-3311

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée de l'immeuble Patte d'Oie (SOPROGI) Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), le 14 février 2012, dûment enregistré à Brazzaville, à la recette de Bacongo, le 15 février 2012, sous le Folio 031/44 n° 509, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet:

- * L'agropastorale;
- * La pisciculture et l'élevage;
- * L'agriculture;
- * L'abattoir et la commercialisation de la viande;
- * La transformation d'aliments de bétail;
- * L'étude et la réalisation des cheptels;
- * L'entretien des cheptels;
- * La clinique et la pharmacie vétérinaire;
- * L'assistance, le conseil et la formation.

Dénomination sociale: la société prend la dénomination de: «LA CONGOLAISE AGROPASTORALE»;

Siège social: Le siège social est fixé à

Brazzaville (Congo), 221, Avenue Nelson Mandela;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: 1 000 000 de Francs CFA, divisé en 100 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune, toutes souscrites en numéraires et entièrement libérées;

Gérance: Monsieur éminou Bello MOHAMADOU est nommé en qualité de gérant principal et Monsieur Eugène Emmanuel OKOKO en qualité de co-gérant, pour une durée illimitée;

Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 février 2012, sous le numéro 12 DA 340;

Immatriculation de la société: La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/RCCM/12-B-3311.

Pour avis
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

«HUAWEI TECHNOLOGIES» (RC) S.A.U
Société Anonyme Unipersonnelle
Au capital de 200.000.000 Francs CFA passé à 1.700.000.000 Francs CFA
Siège social: Brazzaville - Immeuble ARC (2^{ème} étage)
(République du Congo)
RCCM: 07 B 469

**AUGMENTATION DE 1.500.000.000 F. CFA
DU CAPITAL SOCIAL**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique prises en Assemblée Générale Extraordinaire du vingt-cinq juillet deux mille onze, reçu en dépôt le neuf février deux mille douze par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire associé de la SCP J.A. MISSAMOU & G.E.M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville et enregistré le premier mars deux mille douze à la recette de TALANGAI, Brazzaville, Folio 039/7 - N°208, il a été décidé d'augmenter le capital social de DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) FRANCS CFA à UN MILLIARD SEPT CENT MILLIONS (1.700.000.000) FRANCS CFA, en émettant des nouvelles actions d'une valeur de UN MILLIARD CINQ CENT MILLIONS (1.500.000.000) FRANCS CFA par compensation avec des créances de la société.

Une copie authentique de ce dépôt a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 8/03/2012.

**DECLARATION NOTARIEE DE SOUSCRIPTIONS ET DE VERSEMENTS
CONSECUTIVE A L'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Aux termes de la déclaration notariée de souscriptions et de versements de la société sus dénommée consécutive à l'augmentation du capital, reçue par le Notaire sus nommé, le 9 Février 2012, l'Actionnaire Unique a versé sur le compte bancaire de la société, la somme de UN MILLIARD CINQ CENT MILLIONS (1.500.000.000) FRANCS CFA.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/12-430, le 8/03/2012.

Pour insertion Légale

Journée récréative en faveur des enfants hospitalisés suite au drame de Mpila Clotaire Kimbolo, Hubert Gambou, Sidobé...ont été mis à contribution

Une journée récréative en faveur de deux cents enfants de la capitale congolaise, notamment ceux hospitalisés suite au drame de Mpila, et les orphelins, a été organisée par le Comité international pour la renaissance de l'Afrique, que dirige Mme Maria Maylin. Avec l'appui de l'hôpital de campagne marocain que le roi du Maroc a envoyé en tant que soutien au peuple congolais, samedi 24 mars 2012, au Stade D'Ornano, à Brazzaville.

Organisée avec le soutien de Sa Majesté le roi Mohamed VI, du Maroc, et le Président Denis Sassou Nguesso, cette journée récréative avait pour but d'accompagner les enfants mutilés, pour un retour à une vie normale, avant qu'ils ne quittent l'hôpital, parce que, quitter l'hôpital pour la réintégration est toujours quelque chose de difficile. D'où l'organisation de cette journée qui constitue une phase intermédiaire. Cette journée est, aussi, un geste des populations marocaines, pour exprimer leur compassion vis-à-vis de leurs frères congolais et notamment des enfants qui ont connu une situation douloureuse, le 4 mars dernier, lors de l'explosion au régiment blindé de Mpila, qui a occasionné plus de deux cents morts, des milliers de blessés et de sans-abri et d'importants dégâts matériels. Elle était placée sous l'animation musicale de nombreux artistes et groupes, comme Clotaire Kimbolo «Douley», le griot Hubert Gambou, la compagnie «Le Musée», du manager Daniel Vincent

Milandou, et le comédien Sidobé, alias «Cœur à cœur». Des artistes qui se sont succédé sur scène, et ont fait parade de leur talent. Cette rencontre a, aussi, permis aux enfants d'oublier, pendant quelques instants, les moments difficiles que le pays a traversés. Pour manifester leur joie, certains, inspirés, ne se sont pas fait prier pour interpréter des chansons de leur choix, selon leur talent respectif. Ceci, à la grande satisfaction de l'assistance. L'ambiance était au rendez-vous et cette journée récréative a dissipé, ne fut-ce que momentanément, la tristesse. Peu après, chaque enfant a reçu un jouet, en vue de le mettre en phase avec cette journée. «Nous organisons la journée d'aujourd'hui, avec beaucoup de modestie et de respect, parce que le cheminement de l'enfant est difficile et on ne pourra jamais lui faire accepter quelque chose et le soutien psychologique est difficile. Le travail du Comité international pour la renaissance de l'Afrique, dont le siège se trouve à Paris, a été d'accompagner les



Mme Maria Maylin au milieu des enfants mutilés et orphelins.

patients sur le plan psychologique, de visiter les hôpitaux et, surtout, d'accompagner la détresse des sinistrés et des personnes atteintes par le drame de Mpila», a déclaré Mme Maria Maylin. Pour le Pr Maylin, médecin de son état, cette journée illustre combien la coopération Sud-sud entre le Congo et le Maroc est au beau fixe. «Je crois que nous sommes dans une Afrique positive. Il y a eu un événement négatif, il faut essayer d'en faire du positif, c'est-à-dire

beaucoup de pays d'Afrique sont venus apporter leur aide médicale, des médicaments, des aides sociales, de l'humanitaire. C'était pour montrer une solidarité Sud-sud. Donc, nous avons voulu cibler les enfants qui ne sont pour rien dans tout ce qui s'est passé et il fallait leur apporter un message positif, leur changer des idées de sortir du sinistre dans lequel ils étaient», a-t-il souligné.

Alain Patrick MASSAMBA

S r x u # g h # r q q h v
d q d o | v h v / # ñ ñ l p h # l u h
O d # v h p d l q h # i u l f d l q h 1

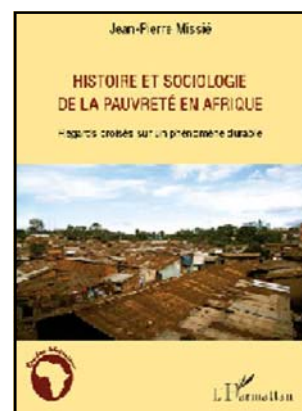
Livre: Jean-Pierre Missié publie: «Histoire et sociologie de la pauvreté en Afrique»

«Histoire et sociologie de la pauvreté en Afrique», tel est le titre du livre publié aux Editions L'Harmattan, à Paris, en France (dans la Collection Etudes africaines), par le Congolais Jean-Pierre Missié, maître de conférences Comes au département de sociologie de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville. Un livre sous-titré: Regards croisés sur un phénomène durable.

Composé de 190 pages et vendu à 20 euros, le livre de Jean-Pierre Missié se subdivise en trois grandes parties: Religion, pauvreté et pérégrinations historico-philosophiques; Figures de pauvres; et Famille et pauvreté. Comment s'en sortir?

«Si le discours sur la pauvreté paraît nouveau, le phénomène est aussi vieux que le monde, au même titre que la mondialisation. Depuis le Nouvel Empire (l'ancienne Egypte), jusqu'à nos jours, il semble plus durable que le développement. Toutefois, les interprétations qu'on en fait, les facteurs mis en cause, les moyens pour s'en sortir et les recettes varient d'une époque à une autre, d'une société à une autre. Au centre de tout se trouve la stratification sociale: stratification entre les pharaons, le clergé et le peuple; entre la bourgeoisie et le prolétariat; etc. Mais, toujours, apparaissent ceux qui se présentent comme les dominateurs et qui élaborent des discours de justification de la domination, de l'exploitation. A chaque fois, les «petits» se font avoir, comme si la société avait la mémoire courte. La seule approche par l'économie a longtemps privé la communauté mondiale des pertinentes analyses historico-sociologique, philosophique, psychologique et même linguistique. Telles sont les disciplines ici réunies et dont les regards vont, par leur originalité, apporter un éclairage nouveau», peut-on lire à la quatrième page de couverture du livre.

Jean-Pierre Missié est auteur de plusieurs articles sur le politique et le religieux, la violence politique, l'ethnicité. Il est le Directeur de publication de la revue «Les Cahiers de l'IGRAC (Interdisciplinaire Groupe de Recherches sur l'Afrique Contemporaine).



La couverture du livre.

C.E.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DE POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°004/012/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
20.338 du 04/07/2011	Plle 01 Bloc 39 Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	KIBINZA de KIBOUILOU Théodore
20.229 du 14/06/2011	Plle 05 Bloc 97 Section BNB Superficie 400m ²	Mahinga	03 Tié-Tié	MANGUILA Mireine E. S
18.300 du 26/10/2009	Plle 24bis Bloc / Section J Superficie 236,08 m ²	Mahinga	03 Tié-Tié	MPIKA MOUKOUMA Christian
20.499 du 06/09/2011	Plle 15ter Bloc / Section E Superficie 777,07m ²	KM4	01 Lumumba	IWANGA Jean Claude
20.601 du 06/10/2011	Plle 304 Bloc / Section E Superficie 777,07m ²	Centre de repos	01 Lumumba	ENKIAMENTSUI Adrien Théo et Enfants
20.713 du 24/11/2011	Plle 06 Bloc 122 Section BM Superficie 490,26m ²	Mbondji	03 Tié-Tié	FANKWELE ZINGWE MANKINISSI Edmond
20.701 du 17/11/2011	Plle 06 Bloc Section BP Superficie 843,30m ²	Côte Sauvage	01 Lumumba	BIBANZILA MIFOUENI Brice David
18.598 du 15/03/2010	Plle 06 Bloc 59 Section BM 3 Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	BALOKI BENJAMIN
20.490 du 01/09/2011	Plle 06 Bloc 188 Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	KONGA Eric Léonel
19.302 du 01/10/2010	Plle / Bloc / Section / Superficie 19.368,50m ²	Village Tchiamba	Tchiamba Nzassi	GUYADER Erwan
19.107 du 10/08/2010	Plle 14 Bloc 180 Section N Superficie 500,00m ²	Mpaka	03 Tié-Tié	Enfants MAPA
20.795 du 04/01/2012	Plle 19 Bloc 140 Section BL Superficie 400,00m ²	Ngoyo Mbondji	03 Tié-Tié	NGOYE NGOUMA Harlins
19.144 du 23/08/2010	Plle 09 Bloc 217 Section BY 2 ^{ème} tr Superficie 400,00m ²	Côte Matève	01 Lumumba	FINUNU NGANGULA Hilda Janice
13.317 du 13/02/2007	Plls 01 et 02 Bloc 133 Section BM Superficie 1000,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	MBOULA Basile
20.775 du 15/12/2011	Plle 04 Bloc 107 Section BP Superficie 750,00m ²	Mpita	01 Lumumba	NZOUNGOU Angélique
20.785 du 21/12/2011	Plls 07, 08, 13 et 14 Bloc 123 Section BL Superficie 1600,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	DONGA Andrey
20.207 du 01/06/2011	Plle 03 Bloc 11 Section BS Superficie 400,00m ²	Tchimbamba	01 Lumumba	BANDILA Cecilia Chancelvie Adorelle
20.068 du 21/04/2011	Plle 03 Bloc 75 Section BP Superficie 600,00m ²	Mpita	01 Lumumba	MONDZONGO Fred Didace
20.768 du 12/12/2011	Plle 09 Bloc 178 Section BM Superficie 500m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	Pierre EKAMBI
16.900 du 01/12/2008	Plle 01 Bloc 295 Section BM Superficie 500,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	BATCHI MAKOUNDI Alain Hyppolite
17.735 du 08/06/2009	Plle 03 Bloc 231bis Section BM Superficie 400,00m ²	Ngoyo	03 Tié-Tié	TATY PAULETTE NICETTE
20.679 du 08/11/2011	Plle / Bloc / Section / Superficie 1000,00m ²	Village Tchiamba	Tchiamba Nzassi	Mme ILOKI née TSOMAMBET Lobibi Cathy
19.759 du 18/02/2011	Plle 02 Bloc 120 Section BP Superficie 750,00m ²	Wharf	01 Lumumba	BANTHOUD Jean Louis

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale

Justin BIANGANA

Pointe-Noire, le 17 Janvier 2012

Inspecteur PCL



AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Objet et financement

La République du Congo a obtenu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Fonds International pour le Développement (OFID) de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) pour financer le Projet de Développement Rural dans les Départements du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Kouilou (PRODER SUD). Une partie des sommes accordées au titre de l'accord de prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus aux marchés relatifs au présent appel d'offres concernant les travaux de construction de 45 ouvrages de franchissement sur les pistes Sibiti-Bekol, Ingambebe-Mantsiédi (Département de la Lékoumou), Loudima-gare-Kilembe, Tséké Pembe-Mandou Mounionzi (Département de la Bouenza); Kotokipessi-Moussesemi-Mikoumbi-Les Bandas, Kimongo-MBoukoumoukongo, MBoukoumoukongo-Rivière Tsanga, Basika-Badimossi, Louvakou-Dibindou (Département du Niari).

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, à travers le Projet de Développement Rural dans les départements du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Kouilou (PRODERSUD), à Dolisie, invite les PME éligibles aux présents marchés à soumettre des offres techniques et financières sous plis fermés pour les travaux en objet.

2. Composition des lots et localisation

Les Travaux sont répartis en seize (15) lots distincts et localisés comme suit:

N° du lot	Dénomination de la piste	N° d'ordre	Désignation de l'ouvrage	Localisation des ouvrages	District
1	Sibiti-Békol	1	Dalot double 2,00x3,00	PK3+600	Sibiti
2		Pont sur la rivière Loumoungou	PK16+301		
3		Pont sur la rivière Koundji	PK27+500		
4	Ingambebe-Mantsiédi	4	Dalot simple 1x1 de 9m	PK4+840	
		5	Dalot simple 1x1 de 9m	PK4+850	
		6	Pont sur la rivière Loumoungou	PK4+870	
5	Kotokipessi-Moussesemi-Mikoumbi-Les Bandas	7	Dalot simple 2x1 de 9m	PK3+545	Louvakou
		8	Dalot simple 2x1 de 9m	PK4+015	
		9	Dalot simple 2x1 de 9m	PK5+170	
		10	Dalot simple 2x1 de 9m	PK5+650	
6		11	Dalot simple 2x1,5 de 9m	PK1+860	
		12	Dalot simple 3x2 de 9m	PK1+165	
7		13	Pont à simple travée	PK3+700	
		14	Dalot double 2x2 de 9m	PK4+390	
8	Kimongo-MBoukoumoukongo-Rivière Tsanga	15	Dalot simple 1x1 de 9m	PK9+400	Kimongo
		16	Dalot simple 2x2 de 9m	PK6+100	
		17	Dalot simple 2x2 de 9m	PK0+400	

Un soumissionnaire peut postuler à tous les lots, mais ne peut être attributaire que d'au plus deux lots.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation est ouverte aux PME spécialisées en travaux de Génie civil/rural étayant une large expérience dans les travaux de construction des ouvrages routiers, en régie vis-à-vis de l'administration fiscale, de la législation du travail et de la réglementation en matière de Sécurité Sociale et possédant les capacités techniques et financières nécessaires à la bonne exécution des travaux. L'Entreprise doit disposer, obligatoirement, d'une équipe complète pour chaque lot, composés de:

- un conducteur des travaux de niveau technicien supérieur au plus, formé et maîtrisant les techniques des Travaux Publics; un ou deux chefs de chantier expérimentés;

N.B. La main-d'œuvre non qualifiée sera recrutée strictement sur le site du projet parmi la population bénéficiaire.

Toute offre qui ne remplirait pas ces conditions se verra rejetée au cours de l'analyse des offres. Ne peuvent participer à cet appel d'offres, les PME:

- En état de liquidation judiciaire ou dont la faillite est prononcée;
- Condamnée pour infraction au Code Pénal ou au Code Général des Impôts des prévoyant l'interdiction d'obtenir des commandes publiques;
- Affiliées aux personnes ayant contribué à préparer le présent Appel d'Offres;
- Ayant des antécédents avec les pouvoirs publics sur d'anciens marchés non achevés.

4. GARANTIE DE SOUMISSION: Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant forfaitaire équivalent à 2% du montant de chaque offre. Cette garantie doit être constituée d'une caution bancaire délivrée par une institution financière jugée acceptable par le Projet.

5. DELAI D'EXECUTION:

L'entrepreneur proposera un délai d'exécution qui ne pourra, en aucun cas, dépasser 3 mois pour l'ensemble des travaux d'un lot.

6. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES: Les candidats intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent consulter ou retirer un jeu complet du DAO, à compter de la date de publication de l'avis, aux adresses ci-dessous:

Unité de Coordination du Projet
Siège: Quartier LISSANGA (FAD)

9	MBoukoumoukongo-Rivière Tsanga	18	Dalot simple 2x2 de 9m	PK27+600		
		19	Pont à simple travée sur la rivière Tsanga	PK20+750		
	Badimossi-Basika	20	Dalot simple 2x2 de 9m	PK28+000		
10	Louvakou-Dibindou	21	Dalot simple 1x1 de 9m	PK0+700	Louvakou	
		22	Dalot simple 1x1 de 9m	PK6+780		
		23	Dalot simple 2x1 de 9m	PK9+250		
		24	Dalot simple 2x1,5 de 9m	PK1+951		
		25	Dalot simple 3x2 de 9m	PK6+205		
		26	Radier submersible de 30m	PK6+260		
11	Loudima-gare-Kilembe	27	Dalot double 2x3 de 9m	PK6+027	Loudima	
		28	Dalot simple 1x1 de 9m	PK9+703		
		29	Dalot simple 1x1 de 9m	PK11+478		
		30	Dalot simple 2x3 de 9m	PK10+810		
		31	Dalot simple 1x1 de 9m	PK11+875		
		12	32	Dalot simple 1x1 de 9m		PK14+539
			33	Dalot simple 1x1 de 9m		PK14+800
			34	Dalot simple 1x1 de 9m		PK15+000
		13	35	Dalot simple 1x1 de 9m		PK15+600
			36	Dalot simple 1x1 de 9m		PK18+065
37	Pont sur la rivière Yombé de 6,70 de portée		PK6+158			
14	Tséké Pembé-Mandou Mounionzi	38	Dalot simple 1x1 de 9m	PK0+000	Mabombo	
		39	Dalot simple 1x1 de 9m	PK0+706		
		40	Dalot simple 1x1 de 9m	PK2+800		
		41	Dalot simple 1x1 de 9m	PK6+200		
		42	Dalot simple 1x1 de 9m	PK8+094		
		15	43	Dalot simple 1x1 de 9m		PK8+150
44	Dalot simple 1x1 de 9m		PK8+700			
45	Pont sur la rivière Kassanga de 6m de portée		PK3+800			

Dolisie/Congo

Tél.: (242) 05 525 63 16 - E-mail: proder_sud@yahoo.fr

Bureau de Liaison

7^{ème} étage Immeuble ARC, porte 7.06

Tél.: (242) 06 658 59 19 - E-mail: blprodercongo@yahoo.fr.

Bureau de Facilitation du Département du Niari: Tél.: 06 679 14 54

Bureau de Facilitation du Département de la Bouenza: Tél.: 06 974 18 86

Bureau de Facilitation du Département de la Lékoumou: Tél.: 06 655 54 43

Bureau de Facilitation du Département du Kouilou: Tél.: 06 958 35 88

Contre paiement d'une somme non remboursable de 100.000 F. CFA. Un reçu, à conserver, sera délivré pour toute acquisition.

7. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES:

Les offres devront rester valides pour une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de leur dépôt.

8. REMISE DES OFFRES: Les offres, à présenter conformément au Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO) devront être déposées à l'une des deux adresses ci-dessus citées, au plus tard, le 30 avril 2012, à 12h00.

Dans le cas où l'offre est envoyée par pli recommandé, le soumissionnaire est tenu de communiquer

Par télex, fax et tout autre moyen approprié, en mentionnant les références de l'envoi (lieu, date et N°, etc.)

9. OUVERTURE DES OFFRES:

L'ouverture des plis se déroulera le 30 avril 2012, à partir de 14 heures 30 mn, dans la salle de réunions du Projet, à Dolisie.

Les entreprises soumissionnaires sont invitées à participer ou à se faire représenter par une personne dûment mandatée à la séance d'ouverture.

N.B. Le Projet de Développement Rural dans les départements du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Kouilou (PRODER SUD) se réserve le droit de ne pas donner suite, ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres, s'il estime que les offres reçues ne lui paraissent pas acceptables. Dans ce cas, aucune justification ne pourra lui être demandée, et une quelconque indemnité ne pourra lui être réclamée par les soumissionnaires.

Le Coordonnateur

Paul BIZIBANDOKI

Etude de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville/B.P: 13665, Tél.:(00242) 06.666.91.71/05.566.91.71, Brazzaville

ANNONCE LEGALE Société CLAUDE & YONA En sigle C & y

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital d'un million (1.000.000) de FCFA,
Siège social sis à Brazzaville
117, rue Bangou, Plateau des 15 ans
République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du neuf février deux mil douze, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré le neuf février deux mil douze, aux domaines et timbres de Poto-Poto Folio 26/12 n°543, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;
Objet:

- Commerce général;
- Construction;
- Travaux publics et bâtiment;
- Négoce;
- Imports et exports;
- Vente véhicules automobiles;
- Prestation de services.

Dénomination: Société CLAUDE & YONA, en sigle C & Y Sarlu;

Siège social: à Brazzaville, 117, rue Bangou, Plateau des 15 ans;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune,

numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associé unique;

Gérance: Monsieur NGANGA Félix a été, lui-même, nommé, pour le premier exercice, Gérant statutaire.

Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-neuf mars deux mil douze, sous le n° 12 DA 344 et le RCCM, sous le n° 12B3314.

Pour avis
Maître Jean Bertin SELA

Etude de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville B.P: 13665, Tél.:(00242) / 06.666.91.71/05.566.91.71, Brazzaville

ANNONCE LEGALE Société GKA-SERVICES En sigle GKA-S

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital d'un million (1.000.000) de F. CFA
Siège social sis à Brazzaville
20, rue Ibonga, quartier NKombo
République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du quinze février deux mil douze, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré, le seize février deux mil douze, aux domaines et timbres de Bacongo Folio 032/1 n°518, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;

- Objet:**
- Bâtiments et travaux publics;
 - Imprimerie;
 - Fournitures de bureau;
 - Imports;
 - Prestations diverses.

Dénomination: Société GKA-SERVICES, en sigle GKA-S Sarlu;

Siège social: à Brazzaville, 20, rue Ibonga, quartier NKombo;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune,

numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associé unique;

Gérance: Monsieur NGOMEKA Armand Marcel a été, lui-même, nommé, pour le premier exercice, Gérant statutaire;

Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-neuf mars deux mil douze, sous le n° 12 DA 338 et le RCCM sous le n° 12B3308.

Pour avis
Maître Jean Bertin SELA

Etude de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville B.P: 13665, Tél.:(00242) 06.666.91.71/05.566.91.71, Brazzaville

ANNONCE LEGALE SOCIETE COSTODES

Société à responsabilité limitée pluripersonnelle
Au capital d'un million (1.000.000) de F. CFA
Siège social sis à Brazzaville
3, Avenue des 3 Martyrs, Talangaï
République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du trente et un janvier deux mil douze, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré à Poto-Poto, le premier février deux mil onze, sous le folio 20/18 n°336, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée Pluripersonnelle;
Objet: La société a pour objet, au Congo et à l'étranger:

- Le commerce général;
- Vente de ciment;
- Vente de boissons (gros et détail);
- Salon de coiffure;
- Travaux publics;
- Fabrication de pains de glace;
- Prestation des services et Bâtiments;

Dénomination: La dénomination sociale de la Société COSTODES Sarl-P;

Siège social: Sis à Brazzaville, 3, Avenue des 3 Martyrs, Talangaï;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune,

numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes libérées entre les associés;

Gérance: Madame MALALOU BATI Joséphine a été, elle-même, nommée, pour le premier exercice, Gérante statutaire;

Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-neuf mars deux mil douze, sous le n°1 DA 144, et le RCCM, sous le n°11B2512.

Pour avis
Maître Jean Bertin SELA

Etude de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville B.P: 13665, Tél.:(00242) 06.666.91.71/05.566.91.71, Brazzaville

ANNONCE LEGALE SOCIETE ARIAL CONGO En sigle A.c.

Société à responsabilité limitée pluripersonnelle
Au capital d'un million (1.000.000) de F.CFA,
Siège social sis à Brazzaville
245, rue Okoyo, Talangaï
République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du treize mars deux mil douze, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré à Bacongo, le quatorze mars deux mil douze, sous le folio 050/19 n°741, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée Pluripersonnelle;

- Objet:** La société a pour objet, au Congo et à l'étranger:
- Le commerce général;
 - Vente à l'import et export de tous biens de consommation;
 - Vente de fournitures et matériels de bureau;
 - Prestation diverses.

Dénomination: La dénomination sociale de la SOCIETE ARIAL CONGO, en sigle A.c. Sarl-P;

Siège social: Sis à Brazzaville, 245, rue Okoyo, Talangaï;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune,

numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes libérées entre les associés;

Gérance: Madame MALALOU BATI Joséphine a été, elle-même, nommée, pour le premier exercice, Gérante statutaire;

Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-neuf mars deux mil douze, sous le n° 12 D 361, et le RCCM, sous le n°12B3310.

Pour avis
Maître Jean Bertin SELA

Etude de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville/B.P: 13665, Tél.:(00242) 06.666.91.71/05.566.91.71, Brazzaville

ANNONCE LEGALE Société CHINA-CONGO XING-SHENG CONSTRUCTION En sigle C.X.S.C

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital d'un million (1.000.000) de F. CFA,
Siège social sis à Brazzaville
62, rue Osselé, Moundali
République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du treize février deux mil douze, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré, le quatorze février deux mil douze, aux domaines et timbres de Poto-Poto Folio 29/1 n°604, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;

- Objet:**
- Commerce général;
 - Imports et exports;
 - Construction bâtiments;
 - Travaux publics;
 - Fabrication et vente de matériels de construction;
 - Exploitation et fabrication du bois.

Dénomination: Société CHINA-CONGO XING-SHENG CONSTRUCTION, en sigle C.X.S.C Sarlu;

Siège social: à Brazzaville, 62, rue Osselé, Moundali;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune,

numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associé unique;

Gérance: Monsieur WU ZHONGXIAN a été, lui-même, nommé, pour le premier exercice, Gérant statutaire;

Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-neuf mars deux mil douze, sous le n° 12 DA 343 et le RCCM, sous le n°12B3313.

Pour avis
Maître Jean Bertin SELA

Etude de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville B.P: 13665, Tél.:(00242) 06.666.91.71/05.566.91.71, Brazzaville

ANNONCE LEGALE Société AFRICAINE DE NEGOCE En sigle S.A.N.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital d'un million (1.000.000) de F. CFA
Siège social sis à Brazzaville
36, rue Yanga, quartier Bifouiti
République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du neuf février deux mil douze, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré le dix février deux mil douze, aux domaines et timbres de Poto-Poto, Folio 27/23 n°572, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;

- Objet:**
- Commerce général;
 - Vente des consommables informatiques;
 - Travaux publics et bâtiments;
 - Import et export;
 - Etudes.

Dénomination: Société AFRICAINE DE NEGOCE, en sigle S.A.N. Sarlu;

Siège social: à Brazzaville, quartier Bifouiti, 36, rue Yanga;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associé unique;

Gérance: Monsieur GANGA Roger a été, lui-même, nommé, pour le premier exercice, Gérant statutaire;

Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt mars deux mil douze, sous le n°12 DA 360 et le RCCM, sous le n°12B3327.

Pour avis
Maître Jean Bertin SELA

Etude de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville B.P: 13665, Tél.:(00242) 06.666.91.71/05.566.91.71, Brazzaville

ANNONCE LEGALE Société STEHRONIOPE CH. «O» EXPANSION En sigle «3 I.P.»

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital d'un million (1.000.000) de F. CFA,
Siège social sis à Gamboma
Zone Industrielle des Villages
NKANH-INGA-NKOUNH
REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du quatorze novembre deux mil onze, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré, le quatorze novembre deux mil onze, au service de domaine et timbres de Bacongo, Folio 201/2, n°1957, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;

- Objet:** - Conception et Fabrication des Maisons en bois tout confort intégré;
- Bâtiment et Travaux Publics;
 - Conseils, vente de consommables informatiques;
 - Recherches et Exploitations des Métaux Précieux;
 - Import-Export;
 - Prestations diverses.

Dénomination: Société STEHRONIOPE CH. «O» EXPANSION, en sigle «3 I.P.» Sarlu;

Siège social: sis à Gamboma, Zone Industrielle des Villages NKANH-INGA-NKOUNH;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune,

numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associé unique;

Gérance: Monsieur OLOABI Jean-Pierre a été nommé Gérant statutaire;

Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Gamboma, le vingt-quatre novembre deux mil onze, sous le n°CG-GAM-RCCM-11-B-01.

Pour avis
Maître Jean Bertin SELA

Etude de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville / B.P: 13665, Tél.:(00242) 06.666.91.71/05.566.91.71, Brazzaville

ANNONCE LEGALE Société CISSE PAPY En sigle C.P.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital d'un million (1.000.000) de F.CFA
Siège social sis à Brazzaville
46, rue Bordeaux, Ouénzé
République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du dix-sept janvier deux mil douze, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré, le dix-huit janvier deux mil douze, aux domaines et timbres de Bacongo, Folio 012/20 n°138, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;

- Objet:**
- Commerce général;
 - Quincaillerie;
 - Fourniture de Bureaux;
 - Vente des voitures;
 - Bâtiment Travaux Public;
 - Maintenance & Réseaux Informatique;
 - Pressing;
 - Divers.

Dénomination: Société «CISSE PAPY», en sigle C.P. Sarlu;

Siège social: à Brazzaville 46, rue Bordeaux, Ouénzé;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune,

numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associé unique;

Gérance: Monsieur CISSE M'POUPY Papy Junior a été nommé Gérant statutaire.

Registre de commerce: le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt-trois janvier deux mil douze, sous le n°12 DA 98, et le RCCM, sous le n°12B3172.

Pour avis
Maître Jean Bertin SELA

Omnisports

La dernière trouvaille du C.n.o.s.c : les "Congoliades"

Un événement sportif inspire, parfois, certains dirigeants. Il en est ainsi des Jeux africains de 2015 que se prépare à accueillir Brazzaville, pour la deuxième fois, après ceux de 1965. Tenté par l'expérience des Spartakiades sportifs qu'organisaient les ex-pays de l'Europe de l'Est, le C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) a étudié la possibilité de les adapter à la réalité congolaise. Une équipe de techniciens a travaillé sur ce projet et donné naissance aux "Congoliades", Jeux nationaux annuels devant permettre de détecter les valeurs devant être préparées pour représenter le



Romuald Bassenga clôturant les travaux de l'assemblée générale du C.n.o.s.c.

férents rapports, du programme d'activités et du budget exercice 2012, puis aux questions, les intervenants étant en quête d'éclaircissements sur un point ou sur un autre. Finalement, rapports et programmes ont été adoptés.

Place, ensuite, aux points relatifs aux préparatifs des Jeux Olympiques de 2012, qui se dérouleront à Londres, et aux Jeux africains de 2015.

Le C.n.o.s.c a confirmé la participation du Congo dans six disciplines sportives aux Jeux de Londres: athlétisme, boxe, lutte associée, natation, taekwondo et tennis de table. La délégation sera constituée de 48 personnes, dont 18 athlètes. Une mise au vert locale est prévue, du 15 au 26 juin 2012. Suivie d'un stage d'acclimatation, du 30 juin au 15 juillet, dans la banlieue de Londres. Les sportifs congolais intégreront, enfin, le village olympique, le 16 juillet. L'ouverture des J.O aura lieu le 28 juillet 2012.

Quant aux préparatifs des Jeux africains de 2015, le projet des jeux nationaux congolais, appelés "Congoliades", est, maintenant, sur la table des pouvoirs publics, si l'on en croit le secrétaire général du Comité national olympique. Ce sera un événement sportif de grande envergure. Tous les départements seront mis en branle, dans toutes les disciplines. Nous y reviendrons, avec ses gé-niteurs.

G.M.

On nous a écrit

Lettre aux dirigeants des clubs et de la Fécofoot

C'est grâce à vous, dirigeants des clubs, que le football congolais vit. Vous soutenez des équipes à bras-le-corps, en faisant face à leurs besoins, mettant la main, quelquefois, sur le budget familial.

Vos mérites sont grands et votre dévouement à la cause du sport est unanimement apprécié. Cela étant, ce que l'on vous reproche, c'est votre manque d'organisation et votre empirisme. Faut-il, alors, prêter l'oreille aux mauvaises langues qui soutiennent qu'en Afrique, pour être élu président d'une équipe de football, en plus du porte-monnaie bien garni, la connaissance d'un grand nombre de féticheurs serait un des critères décisifs? Et tant que vous ne vous présenterez jamais avec un programme d'objectifs à atteindre, pendant votre mandat, il vous sera difficile de couper les ailes à ce canard.

Il est navrant qu'aucun de nos clubs ne soit propriétaire d'un siège fonctionnel ou d'un foyer. Vos supporters sont organisés d'une façon trop artisanale. Vous ne pensez pas à la relève. Vous avez jeté votre dévolu, uniquement, à l'équipe-fanion, les équipes des catégories inférieures étant inexistantes. A ce sujet, l'idéal ne serait-il pas de parer les équipes de football-pelote, ce football que la Fédération devrait moderniser?

Gérez, méthodiquement, votre club, comme une entreprise. Devenez propriétaires des bus, des maisons à louer, d'un café, etc. Commencez, pourquoi pas, par vendre du bois de chauffage dans un vieux tacot. Tenez à votre comptabilité, même en compte d'épicière. Et soyez prêts à rendre des comptes à la fin de votre mandat. Pour mener à bien votre programme, n'acceptez jamais un mandat de moins de 2 ans. Soyez, en outre, les seuls commandants à bord, ne devenez jamais les marionnettes d'un groupe de supporters ou d'un clan des dirigeants et, même, des joueurs.

Ne vous mêlez jamais des problèmes techniques. Ça déplaît aux entraîneurs. Mais, vous avez droit de leur demander des explications. Comme les joueurs marchent au moral, mieux vaut leur proposer des contrats de travail, pour qu'ils règlent leurs problèmes quotidiens avec leurs salaires, leur rendement en dépend. Cependant, murissez bien ce projet, un contrat devant être respecté par les parties contractantes. Dirigeants des clubs, le football ne pourra progresser que grâce à votre esprit d'initiative, d'imagination, d'organisation, et de l'impulsion que vous lui aurez donnée.

Quant aux dirigeants de la Fécofoot, une équipe fédérale n'est crédible et respectée que lorsqu'elle donne un contenu à son action, à son mandat, à son combat. On ne vient pas à la tête d'une fédération pour perpétuer une routine qui consiste à organiser un championnat, avec plus ou moins de bonheur, produire des devis pour réaliser des sauts de puce à travers les capitales africaines, après avoir pillé la précaire trésorerie de la structure, alors que les résultats ne suivent jamais. Vous êtes au courant de l'agonie de notre football. Alors, sortez de vos serviettes de solutions un contenu nouveau à donner à votre mandat, un programme dont vous prendrez soin de mettre à la disposition de ceux qui vacillent et s'interrogent. Divorcez d'avec l'improvisation et l'amateurisme irresponsable. Vous devez vous interdire des solutions faciles, ce qui invite à la réflexion. Vous êtes au pouvoir depuis plus d'un an. On attend vos réflexions sur le statut des joueurs, des arbitres, des entraîneurs, sur la mission du dirigeant, sur la formation, etc., pour faire avancer la baraque. Sinon, en quoi vous démarquerez-vous des autres qui ont enfanté la faillite du football congolais? Sportivement votre.

Jean MBEMBE-LOUVOUATA

Congo et de faire la répétition des Jeux africains de 2015, à l'échelle nationale.

L'esquisse de ce projet a été dévoilée, partiellement, lors de l'assemblée générale annuelle du C.n.o.s.c, qui s'est tenue, samedi 24 mars 2012, au salon Vip du Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Le ministre des sports, Léon Alfred Opimbat, ayant ouvert les travaux, son directeur de cabinet, Romuald Bassenga, est venu les clôturer. Les débats étaient dirigés par le 1^{er} vice-président du C.n.o.s.c, le général Jacques Yvon Ndolou, président de la Fédération congolaise de basket-ball.

La lecture du compte rendu de l'assemblée générale de 2011 a ouvert la voie à l'examen des dif-

Championnat national de football

Un explosif CARA-Etoile du Congo en perspective

Le groupe A du championnat national de football du Congo est entré, mercredi 28 mars 2012, dans sa sixième journée. Un explosif CARA-Etoile du Congo bouclera, dimanche 1^{er} avril, ladite journée, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

CARA-Etoile du Congo sera le premier grand derby de la ville-capitale. Le hasard a bien fait les choses, puisque les deux formations ont le vent en poupe. La preuve est que l'une, CARA (10 points), est en tête du classement provisoire, l'autre, l'Etoile du Congo (9 points, +10), est deuxième. Ce qui met du piment à cette confrontation. Le public, qui adore les derbys, ne manquera pas de prendre d'assaut les gradins de Massamba-Débat. En attendant, en battant Patronage Sainte-Anne 1-0, mardi 28 mars, l'Inter Club s'installe, provisoirement, à la troisième place, au classement partiel du championnat national de football du Congo, poule A. Et ce n'est pas rien.

L'autre match disputé dans le cadre de la sixième journée, qui se poursuivra le week-end, a connu le dénouement suivant: Saint-Michel de Ouenzé bat A.S Police (2-1).

Dans le groupe B, on bouclait la cinquième journée, au Stade Municipal de Pointe-Noire, où Munisport de Pointe-Noire a épinglé l'A.C Léopard de Dolisie, par 1-0. C'est la première défaite des Fauves du Niari qui, visiblement, n'ont pas encore digéré leur défaite en Coupe de la Confédération, face aux Tunisiens du C.S Sfaxien.

Le calendrier de la sixième journée, dans les deux groupes, pré-

voit les rencontres ci-après: Poule A (à Brazzaville et à Owando)

Samedi 31 mars 2012: Diables-Noirs-Saint-Michel de Loukolela (14h00) et J.S.T-Ajax de Ouenzé (16h00).

Dimanche 1^{er} avril 2012: Tongo F.C Jambon-F.C Kondzo (14h00) et Etoile du Congo-CARA (16h00).

Dimanche 1^{er} avril 2012: Cuvette F.C-A.C.M (15h30, à Owando) Poule B (à Pointe-Noire et à Dolisie)

Vendredi 30 mars: J.S.B-F.C Bilombé (15h30)

Samedi 31 mars: V.Club Mokanda-Vision (14h00) et Pigeon Vert-A.S Cheminots (16h00)

Dimanche 1^{er} avril: U.S Saint-Pierre- Munisport (14h00)

Dimanche 1^{er} avril: ASICO-A.S.P (14h00) et A.C Léopard-Nico-Nicoyé (16h00, à Dolisie)

R.D Congo: vingt joueurs meurent noyés

Vingt footballeurs de l'A.C Virgin KA, club de la République Démocratique du Congo, ont péri noyés, dimanche 25 mars dernier, dans le naufrage de trois embarcations, sur la rivière Luapula, en Zambie. Les joueurs revenaient de Zambie, où ils étaient allés disputer un match contre une équipe locale. Ils regagnaient la région du Katanga, quand le drame s'est produit. Leurs embarcations auraient chaviré en pleine rivière Luapula, après avoir été frappée par la vague d'un bateau à moteur. Ce tragique événement relance le débat sur la sécurité de la navigation fluviale en R.D Congo, où les accidents restent nombreux.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
* C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

* P = Professionnel confirmé
* R = Reste fidèle au bon service
* E = Entretien de qualité inégalable
* S = Service non stop
* S = Sollicité par les clients exigeants
* I = Incomparable, toute la ville en parle
* N = Nommé ERIC-PRESSING
* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe



Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis,
palettes, pièces détachées...)



Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo
www.tnt.fr

GX International
www.gxinternational.net

* c'est possible

Ligue européenne des champions

Les favoris sur la bonne voie



Entre Bayern de Munich et Marseille.

Quatre stades de football, en Europe, étaient en ébullition, mardi 28 et mercredi 29 mars 2012. Il s'y déroulaient les matchs aller des quarts de finale de la Ligue des champions. Le public était avide de découvrir les équipes en lice. Au regard des résultats enregistrés, tous les favoris, Real de Madrid, Chelsea, Bayern de Munich et Barcelone, sont sur la bonne voie:

Nicosie Apoël-Real Madrid (0-3)
Benfica-Chelsea (0-1)
Marseille-Bayern de Munich (0-2)
Milan A.C-F.C Barcelone (0-0).

Les matchs aller ont donc vécu. Cependant, la planète foot ne lâchera pas d'une semelle les équipes, bien au contraire. Des milliers de téléspectateurs s'apprentent à vivre les péripéties de leurs matchs retour, dans une semaine.